ÉDITION DU LOIR-ET-CHER

www.lepicentre.online

# L'ÉPICENTRE

#185

MENSUEL FÉVRIER 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

41

## Agglopolys

## « À la Bouillie, imaginer un lieu de nature et de pédagogie »

P7

P6

■ Le département, une idée pas si nulle !

P12

■ À Lamotte-Beuvron, l'École de boulangerie artisanale Festivale des Pains

P17

■ La CMA « Ose » le changement

P20

© Standret - Freepik

■ Le Dossier : « Les solidarités sans jugement » Acteurs et politiques de la solidarité

# édito

Les aides et le filet de sécurité mis à disposition par le gouvernement pour faire face à cette crise exceptionnelle ont, pour le moment du moins, permis d'éviter une catastrophe sociale.
Mais avec une situation qui s'éternise, de nombreuses inquiétudes demeurent.
Demain, des milliers d'intérimaires, d'auto-entrepreneurs, d'étudiants ou d'artisans risquent de basculer dans une extrême précarité. Les Départements voient bondir le nombre de bénéficiaires du RSA et les associations caritatives peinent à répondre aux besoins colossaux des familles touchées par la crise.
L'occasion pour la rédaction de mettre en lumière le travail remarquable des acteurs des solidarités. Élus, chefs d'entreprises, acteurs de terrains, salariés ou bénévoles *« légitimement fiers de ce qu'ils font, heureux qu'on s'intéresse à la cause des êtres les plus fragiles »*.
Protection de l'enfance, inclusion des personnes en situation de handicap, lutte contre la pauvreté… la tâche est immense et la solidarité, le seul remède.
Zoom sur le système social français et sur ces hommes et ces femmes du public ou du privé, qui consacrent une partie de leur vie à aider celle des autres.

Bonne lecture,

La rédaction

## sommaire


### AGRICULTURE

**10 Le plan de relance est aussi dans le pré**
La Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher a organisé une conférence en ligne pour présenter le volet agricole du plan de relance. Des appels à projets sont ouverts mais les premiers arrivés seront les premiers servis…

### EMPLOI / FORMATION

**14 Le paradoxe nucléaire**
Alors que le Gouvernement prône la diminution du nucléaire et la croissance des énergies alternatives dans le mixte énergétique français, une étude de l'INSEE en Région Centre-Val de Loire vient d'être publiée. Elle a même été commentée en préfecture de région, rappelant le poids de la filière nucléaire dans notre économie régionale.

### VIE DES ENTREPRISES

**18 Les experts-comptables alignent 50 idées pour la relance**
À la suite d'une enquête auprès de leurs adhérents, les experts-comptables formulent 50 propositions pour favoriser la relance économique. *« Il y a urgence »*, estime le président régional Éric Gernez.

### LE DOSSIER DU MOIS

**20 Les solidarités sans jugement**
Ce dossier est construit avec les acteurs des solidarités, souvent surpris qu'on s'intéresse à leur activité. Élus, chefs d'entreprises, acteurs de terrains, salariés ou bénévoles, ils étaient libres d'en parler, ou pas. Des gens vrais, légitimement fiers de ce qu'ils font, heureux qu'on s'intéresse à la cause des êtres les plus fragiles ; ravis qu'on mettre le doigt sur leur immense fragilité.

### CULTURE & LOISIRS

**30 L'actualité associative et culturelle du Loir-et-Cher**



L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#185
Février 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

- Président
  François Delaisse
- Directrice de la publication
  Delphine Sergheraert
  direction@lepicentre.online
- Relations extérieures
  Philippe Duisit
  06 33 22 43 19
  Guillaume Malbo
  06 33 12 77 56
- Contacts commerciaux
  Philippe Massicot
  06 45 76 98 51
  Denis Labrune
  06 86 70 03 85
- Impression
  Imprimerie Baugé, Descartes
- Graphisme
  DCO'M Sabine Virault
  06 83 05 56 51
- Rédacteurs
  Estelle Cuiry,
  Stéphane De Laage,
  Bruno Goupille,
  Juliette Lécureuil,
  Laëtitia Piquet
  Ambre Blanes
  Sophie Manuel

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

# Le Crédit Mutuel de Blois mobilisé pour les entreprises

Crédit Mutuel

**La banque mutualiste a structuré son réseau de l'agglomération blésoise pour répondre avec encore plus d'efficacité aux attentes des chefs d'entreprise, artisans, commerçants et responsables associatifs.**

*« En cette période de difficultés pour le monde de l'entreprise, du commerce, des exploitants agricoles et des associations, il était important d'adopter une organisation qui réponde le plus efficacement possible aux attentes de nos clients »*, explique Christophe Graslin le directeur du Crédit Mutuel de l'agglomération de Blois. Depuis septembre dernier, une nouvelle répartition des activités a été mise en place spécialement pour le marché des professionnels. L'une des trois agences de l'agglomération, celle de la rue du Commerce, leur est désormais entièrement dédiée.

*L'équipe de l'agence de la rue du Commerce est entièrement dédiée à la clientèle des professionnels.*

**Force de frappe**

*« Ils ont à leur disposition quatre chargés d'affaires spécialisés auxquels s'ajoutent deux personnes pour l'accueil et la gestion du back-office, le traitement administratif des dossiers »*, précise Christophe Graslin.

Cette *« force de frappe »* déployée sur le marché des professionnels représente le quart des effectifs du Crédit Mutuel sur l'agglomération blésoise et illustre bien l'engagement de la banque régionale.

*« Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, nous sommes fortement sollicités par les chefs d'entreprise et les responsables économiques pour la mise en place de solutions financières comme le prêt garanti par l'État ou les différentes formes d'aides du plan de relance »*, constate Christophe Graslin.

> *« En cette période de difficultés, il était important d'adopter une organisation qui réponde le plus efficacement possible aux attentes de nos clients »*
>
> *Christophe Graslin, directeur du Crédit Mutuel de Blois*

**2 500 clients professionnels**

Sur l'agglomération blésoise le Crédit Mutuel compte près de 13 000 clients dont environ 2 500 sont référencés en tant que professionnels. Leur point commun est d'être des acteurs économiques dans le domaine de l'entreprise, du commerce, de l'artisanat, de l'exploitation agricole et du monde associatif. À ce dernier titre, le Crédit Mutuel s'affirme comme la première banque des associations avec pas moins de 1,3 million de comptes associatifs détenus au niveau national. A Blois et son agglomération par exemple, 500 associations lui ont confié leurs comptes. Parmi elles, une partie est dite *« gestionnaire »* car elles exercent une activité économique, de service le plus souvent, et emploient des salariés.

**L'appui des experts**

L'offre de services réservés aux clients du marché des professionnels comprend une large gamme de prestations allant de la gestion de trésorerie au quotidien jusqu'aux montages plus élaborés en passant par le financement de projets, les assurances et l'ingénierie sociale, avec notamment le recours de plus en plus développé à l'épargne salariale. *« Notre appartenance à la fédération régionale du Crédit Mutuel du Centre nous permet de solliciter également des experts sur des thématiques très spécialisées »*, ajoute Christophe Graslin.

L'autre agence de la ville, avenue Maunoury, dirigée par Pascal Pigeon, est plus particulièrement dédiée à la clientèle des particuliers. Celle de Saint-Gervais-la-Forêt quant à elle, placée sous la responsabilité d'Olivier Hardouin, continue de servir aussi bien les particuliers que les professionnels.

## Pratique

L'agence Crédit Mutuel dédiée aux professionnels se situe **2, rue du Commerce, à Blois.** Elle est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h sans rendez-vous, et les après-midi du mardi au vendredi sur rendez-vous exclusivement.

# « *Bike up and Down* » : Émilie et Davy pédalent pour aider la trisomie 21

C'est de l'envie de faire une pause combinée à la volonté de s'engager en faveur des personnes atteintes de trisomie 21, que ces deux Blésois se sont lancés un défi fou : faire le trajet Blois-Nouméa à vélo. Rencontre avec Émilie et Davy, un duo de sportifs en partance pour leur grand périple.

Aux origines du projet, il y a avant tout une envie d'évasion. « *On a déjà beaucoup voyagé, mais on avait envie de faire un long voyage* », raconte Émilie Sanchis, qui, pour quelques semaines encore, occupe le poste de directrice administrative et financière du Cycle de l'eau à la communauté d'agglomération de Blois. Son mari, Davy Sanchis, est quant à lui responsable d'un négoce bois, et partage avec elle la passion du sport. Si tous deux sont des habitués de la course à pied en compétition – et pour Davy, du triathlon –, c'est dans une épreuve cycliste qu'ils sont sur le point de se lancer. Au cœur de leur démarche, une cause : celle de l'inclusion par le sport des personnes atteintes de trisomie 21. « *Dans les courses, on croise souvent des concurrents porteurs de handicaps physiques, mais très peu ont un handicap mental* », justifie Émilie, ajoutant que si le syndrome de Down – l'autre nom auquel répond cette anomalie chromosomique – est une maladie commune dans le monde, les trisomiques sont très peu représentés au sein des différentes disciplines sportives. Une version que corrobore la fédération Trisomie 21 France et l'association Down Syndrome International, contactés pendant la phase préparatoire du voyage, et qui déplorent par exemple le fait que seuls les sportifs en situation de handicap physique soient invités à participer aux jeux paralympiques.

Le but du voyage des Sanchis dans ce contexte ? Parcourir 14 000 kilomètres à vélo, et organiser tout au long du parcours des événements en partenariat avec les associations des 18 pays traversés afin de récolter des fonds. « *Nous avons déjà pris des contacts et créé une cagnotte sur la plateforme dédiée aux projets solidaires Gandee, mais il nous reste à trouver des entreprises qui veuillent bien être mécènes du projet* », explique le couple, qui raconte avoir été bien reçu par plusieurs d'entre elles, mais souffrir de l'incertitude dans laquelle la crise sanitaire les a plongées. Heureusement, Émilie et Davy n'ont pas de souci à se faire côté équipement : ils sont allés récupérer leurs vélos de voyage made in France Histoire. bike à Clermont-Ferrand dans le courant du mois de janvier, et ont déjà tout le matériel pour vivre en autonomie pendant les 14 mois (minimum) qui les séparent de Nouméa. « *Une destination pas tout à fait anodine, puisque si l'on se plaît sur place, on pourrait bien rester y vivre* », glisse Émilie, pour qui la découverte d'autres contrées et cultures est un élément essentiel de leur vie. En attendant, le départ est prévu le 21 mars 2021, journée mondiale du syndrome de Down… Et on a bien envie de leur souhaiter bonne chance pour les moments « *up* » comme les moments « *down* » de leur trajet à venir !

J.L

*Pour les suivre dans leurs aventures, rendez-vous sur les pages Facebook et Instagram* ***@BikeupandDown.***

100% SERVICE
100% QUALITÉ
Une signature de **référence** pour tous vos projets
7/7 - 24h/24

PELLÉ ÉLECTRICITÉ
8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr

CALLAC ÉLECTRICITÉ
Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr

BROUDIC PLOMBERIE
2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr

# Emmaüs lance Trëmma, une plateforme de vente en ligne pour concurrencer LeBonCoin

Mêlant dons d'objets d'occasion, vente en ligne entre particuliers et financement participatif, zoom sur la nouvelle initiative d'Emmaüs France.

Estimant que les plateformes de vente en ligne entre particuliers comme Vinted ou LeBonCoin font *« beaucoup de mal aux dons traditionnellement faits aux associations »,* Emmaüs contre-attaque et lance Trëmma.co, une plateforme qui permet aux particuliers de déposer leurs objets sous forme de dons qui permettront ensuite de financer des projets solidaires.

En effet, si un nouveau réflexe est apparu, qui est de mettre en vente ses vêtements ou objets inutilisés, le don ne semble pas avoir totalement disparu, puisque qu'Emmaüs s'est aperçu que sur LeBonCoin *« près de 10 000 annonces de dons entre particuliers étaient mises en ligne ».*

D'où l'idée de créer cette nouvelle plateforme et d'aller un peu plus loin dans la démarche en l'associant au financement de projets solidaires.

Le fonctionnement de Trëmma se déroule alors en plusieurs étapes. D'abord, le donateur met en ligne une annonce du bien dont il veut se séparer. Celle-ci est reprise par un modérateur, salarié(e) en insertion, qui la complète et la met en vente sur label-emmaus.co

Ensuite, le particulier choisit le projet solidaire qu'il souhaite contribuer à financer. Tous les projets proposés ont une dimension numérique, considérée comme une voie de réinsertion centrale au sein du réseau Emmaüs.

L'objet se retrouve ensuite en vente sur Label Emmaüs, une plateforme de e-commerce lancée en 2016. Le donateur et l'acheteur communiquent directement via une messagerie interne et s'arrangent entre eux pour procéder à la remise de l'objet acheté, soit en main propre soit par envoi postal, dont le coût est pris en charge par l'association.

Enfin, l'argent récolté est reversé par Label Emmaüs au projet soutenu. L'objectif étant de reverser 500 000 euros à ces initiatives durant les trois prochaines années.

Et comme le don matériel est transformé en don financier, le donateur bénéficie d'un reçu fiscal portant sur 60 % de la vente.

Le nouveau site d'Emmaüs est donc un prolongement de ses initiatives mises en place depuis 70 ans pour favoriser la solidarité et l'économie circulaire. Avec un nouveau but : cibler les plus connectés, tout en augmentant la qualité des dons récoltés.

***https://www.tremma.co/***
***https://www.label-emmaus.co/fr/***

# Le département, une idée pas si nulle !

Sous la direction de l'ancien directeur des services du Loir-et-Cher paraît *« Les départements »* dans la célèbre collection pour les Nuls. Défense et illustration d'un échelon administratif parfois menacé mais toujours préservé.

*« Traiter un sujet sérieux sans trop se prendre au sérieux »*, ainsi Olivier de Brabois résume-t-il l'esprit dans lequel il a dirigé la réalisation de l'ouvrage *« Les départements »* qui vient de paraître dans la célèbre collection *« Pour les Nuls »*. Le caractère administratif du sujet choisi peut surprendre au milieu de cette collection de plus de 1 500 titres s'attachant à vulgariser des connaissances souvent plus concrètes. Le pari a néanmoins été pris par les éditions First, dépositaires en France de la marque *« Pour les Nuls »*, sans doute en raison de la personnalité d'Olivier de Brabois et de l'expertise des deux autres contributeurs : Bernard de Froment et Alexandre Riquier.

**La mécanique du département**

Olivier de Brabois connaît particulièrement bien les départements pour avoir dirigé les services de ceux de Saône-et-Loire et de Loir-et-Cher. Bernard de Froment, conseiller d'État honoraire et avocat, a été maire, conseiller général et président du département de la Creuse. Avocat également, Alexandre Riquier est spécialisé en droit des collectivités territoriales. Le triumvirat s'est plongé pendant un an dans la *« mécanique »* du département pour en décortiquer l'histoire, le fonctionnement et l'utilité. *« Chacun a apporté sa part de contribution,* explique Olivier de Brabois. *Bernard de Froment a pris en charge une grande partie de la rédaction, Alexandre Riquier les dimensions juridiques et législatives, et je suis intervenu sur le fonctionnement et l'organisation des services tout en coordonnant la réalisation de l'ouvrage ».*

**Niveau démocratique de proximité**

À l'origine du projet, il y a aussi la rencontre entre Olivier de Brabois et les éditions First. Après son départ en retraite du conseil départemental du Loir-et-Cher en 2017, l'ancien directeur des services a créé une activité de conseil et d'organisation d'événements pour les collectivités locales. À ce titre, il a pris en charge la manifestation du *« printemps Proustien »* en 2019 pour le département d'Eure-et-Loir en référence au centenaire du prix Goncourt décerné à Marcel Proust. *« J'avais proposé d'éditer un livre pour les collégiens intitulé "Du côté de chez Proust" et c'est à cette occasion que j'ai rencontré les éditions First qui m'ont proposé de travailler avec eux comme directeur de collection ».*

*Ancien directeur général des services du Loir-et-Cher, Olivier de Brabois (à gauche) a présenté son livre à l'ancien président du département, Maurice Leroy.*

Olivier de Brabois ne cache pas son attachement au département en tant que niveau démocratique de proximité. *« On a voulu supprimer le département à une époque récente avant de faire machine arrière,* rappelle-t-il. *À juste raison, car on se rend compte en ce moment de l'importance de disposer d'une circonscription de l'État qui pilote la relance économique et la lutte contre la pandémie. Le département occupe aussi une place irremplaçable dans la lutte contre les exclusions et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, à l'enfance et aux handicapés qui représente 60 % de son budget ».*

**Guide électoral**

L'ouvrage écrit à six mains raconte donc l'histoire des départements, nés sous la Révolution, les mutations qu'ils ont connues et l'évolution de leurs domaines de compétences. Le fonctionnement de la machine départementale fait l'objet d'une étude détaillée tout comme son système électif. *« Il y a une partie consacrée aux élections départementales, comme s'y préparer et ne pas commettre d'erreurs »*, termine Olivier de Brabois.

Tiré à 5 000 exemplaires, le livre s'adresse, avec toute la pédagogie et le ton décalé propres à la collection, à tous les curieux, mais aussi aux étudiants préparant des concours et bien sûr aux responsables politiques et aux élus. Si chacun des 4 000 conseillers départementaux s'en procure un exemplaire, un retirage s'imposera rapidement. Un calcul pas si nul !

B.G

***« Les départements »***
*collection pour les Nul.*
*Éditions First. 280 pages. 11,95 €*

> *« Le département occupe une place irremplaçable dans la lutte contre les exclusions et la pauvreté »*
>
> *Olivier de Brabois*

# À la Bouillie, imaginer un lieu de nature et de pédagogie

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

**Chantier phare d'Agglopolys, l'ancien quartier de la Bouillie – dont la désurbanisation est en passe d'être achevée – devrait laisser place à un nouvel espace de promenade et de détente dans les années à venir. Zoom sur ce projet d'envergure mettant en lumière les risques qui pèsent sur certaines communes françaises, fortement menacées par les eaux en cas d'inondation.**

© Choreme-F. et G. Morisseau
illustration non contractuelle

Environ 150 foyers y vivaient encore il y a une quinzaine d'année : le quartier de la Bouillie, situé à cheval sur les communes de Blois, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, a commencé à inquiéter dans les années 80 en raison de sa proximité avec le quartier Vienne. *« En cas de crue, le premier aurait été complètement noyé par les flots, et les constructions auraient constitué des projectiles qui seraient venues percuter la digue protégeant le second »* raconte le président de la Communauté d'agglomération de Blois, Christophe Degruelle. Selon ses mots, les constructions érigées sur cette zone inondable résultaient de l'entre-deux-guerres, période au cours de laquelle les règles d'urbanisation étaient moins strictes et les risques liés aux crues, pas toujours pris en compte. *« On avait perdu la mémoire du fleuve et de l'inondation »*, ajoute-t-il, précisant que le rôle du déversoir de la Bouillie est précisément de limiter le débit de la Loire en cas de montée des eaux.

**Après la désurbanisation…**

Si le projet de désurbanisation est unique, c'est donc par sa nature : *« Quand on l'a lancé, le public découvrait que l'on pouvait mener un tel processus »*, se souvient celui dont le troisième mandat à la tête d'Agglopolys devrait porter la transformation du lieu. Car après les phases successives qui ont jalonné la déconstruction – pour laquelle il a fallu accompagner les familles sur les plans humain et financier, mais aussi régler les détails techniques liés à la destruction des bâtiments et à l'évacuation des gravats – c'est une ère de réappropriation de la zone actuellement quasi-déserte qui s'ouvre. *« Aujourd'hui, ce que l'on voit quand on arrive à Blois depuis le Sud ! est incompréhensible : on traverse des zones pavillonnaires et commerciales avant d'arriver dans un espace vide, comme un paysage de guerre où la nature commence à reprendre ses droits »*, décrit Christophe Degruelle, pourtant convaincu que le paysage est un enjeu majeur de l'attractivité touristique et de l'amélioration du cadre de vie.

**… un quartier en devenir**

Pour cette raison, Agglopolys a ouvert une consultation citoyenne, proposant aux habitants de la Communauté d'agglomération de consulter les hypothèses d'aménagement établies par le cabinet de concepteurs-paysagistes Chorème. Au cœur du programme ? Des espaces naturels, agricoles et de loisirs, largement dédiés à la promenade, aux mobilités douces et à l'observation de la nature et du patrimoine. Mais aussi, et l'ambition correspond au fil conducteur du projet, à la pédagogie autour du fleuve. Panneaux explicatifs, itinéraires découvertes, étalons des crues… En la matière, les propositions sont nombreuses. *« Ce que l'on souhaite, c'est recréer un paysage à la fois urbain et naturel, mais aussi de parler aux visiteurs du fil de l'eau et de la complexité du fleuve »*, explique Christophe Degruelle, pour qui la compréhension de la Loire est l'un des éléments phares de cette phase de réaménagement. Il l'espère, le nouveau quartier de la Bouillie permettra aux citoyens de comprendre ce qu'est un déversoir, en quoi consiste le risque inondation, pourquoi la désurbanisation de la zone a eu lieu et ce qu'elle a permis d'éviter. *« Si certains évènements dramatiques nous rappellent qu'il est réel, on oublie très vite quand cela n'arrive pas chez nous »*, déplore le président d'Agglopolys, citant par exemple les conséquences désastreuses de la tempête Alex dans la vallée de la Roya l'année dernière, ou les dégâts causés par Xynthia à La Faute-sur-Mer en 2010.

**Le paysage comme identité**

Les citoyens sont invités à donner leur avis sur le programme afin, non seulement de l'enrichir, mais aussi d'en faire leur projet. *« On est très demandeurs de retours, car c'est une transformation qui doit être appropriée »*, confie Christophe Degruelle, pour qui faire cas du paysage revient à impliquer l'ensemble des administrés dans un projet collectif. *« La Convention européenne définit le paysage comme "une partie de territoire telle que perçue par les populations", et nous voulons donner corps à cette définition »*, affirme celui qui, au terme du chantier, espère voir disparaître le caractère désertique que l'on associe aujourd'hui au lieu.

© Choreme-F. et G. Morisseau
illustration non contractuelle

*Pour donner votre avis et enrichir le projet,*
***rendez-vous du 1er au 21 février sur www.agglopolys.fr***

# JobPack Loir-et-Cher : Objectif séduction !

**En juillet 2020, Karine Gourault créait l'agence d'attractivité puis la marque territoriale Be LC, sous laquelle elle rallie différents services dont un dispositif sur-mesure d'accompagnement pour les arrivants en Loir & Cher: l'outil Jobpack. Nous l'avons rencontrée au sujet de ce dernier.**

*« Créer une agence d'attractivité et une marque en plein confinement, ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile. Pour autant, il faut avancer ! »* avance d'emblée et avec détermination Karine, directrice de l'agence Be LC. La fondatrice de la start-up (créée à Orléans), Isabelle De Bussac, est venue la trouver au moment où l'idée d'une agence d'attractivité germait. Elle raconte : *« j'ai été immédiatement séduite par le concept qui a l'avantage de porter sur deux volets : l'humain qui y est très développé d'une part et les dispositifs digitaux permettant de renforcer ce puissant dispositif d'accueil avec un outil connecté d'autre part. Bien que l'on ait regardé d'autres structures similaires, Jobpack nous permettait de faire du sur-mesure, en fonction du recruteur et de la région. »*

Le principe est simple : être pro-actif au moment de la prise de décision de candidats susceptibles de s'installer en Loir & Cher via un pack d'accompagnement offert par le recruteur, puis les mettre en relation avec une communauté de welcomers via un outil numérique. Ainsi, l'offre se démarque des autres. Convaincue par un outil structuré et suffisamment souple pour évoluer, Karine a ajouté Jobpack à son éventail de services à la fin novembre l'an passé, à une période où peu de monde était disponible. Mais l'équipe ayant contacté les recruteurs publics et privés dès le début, elle a pu engager la mise en place de 10 commandes de packs avec accompagnement pour le début 2021. Parmi les recruteurs, on trouve entre autres l'Imprimerie ISF, la Chambre d'Agriculture, EMKA. *« Et il y en a plein d'autres dans les tuyaux »* d'après la directrice d'agence, preuve que le produit répond aux besoins. Karine est accompagnée au quotidien par trois personnes à temps plein dont une collaboratrice dédiée à 100 % aux relations avec les recruteurs qui peuvent être autres que des entreprises : il y a aussi des associations, des collectivités territoriales, des DRH, la CIPAV, la médecine du travail… À ce sujet, l'offre va justement être développée à destination des professionnels de santé - cet axe prioritaire de développement sera sans doute un vrai coup de pouce pour cette région fortement impactée par la pénurie de médecins spécialistes et généralistes ! - et sera complétée par un Job CONJOINT, mis en place au printemps prochain, pour traiter la problématique d'emploi du conjoint qui suit le collaborateur.

**Développement local**

Celle qui avoue un besoin "d'être dans le monde" afin de ne pas vieillir trop vite a une vision très claire de là où elle veut emmener son produit : *« ce qui fonctionne, ce n'est pas la peine de le réinventer,* concède-t-elle, pragmatique. *On travaille à enrichir la marque employeur au niveau départemental en travaillant avec un certain nombre de partenaires - dont le Conseil Départemental - et via des campagnes de valorisation. Notre unique objectif est de séduire et pour cela, on n'a pas besoin d'être en rivalité les uns avec les autres, mais simplement d'être humble et de valoriser ses atouts, sans fausse promesse : certes, le Loir & Cher, c'est le centre du Centre et du pays, mais on y vit très bien ! »* Dans un contexte encore plus compliqué du fait de la crise, être accompagné dans une étape professionnelle décisive rassure véritablement à la fois le recruteur et l'arrivant, du recrutement à la prise de poste.

**Un interlocuteur de choix**

Le welcomer étant la première porte d'entrée du collaborateur qui arrive sur le département, sa mission est cruciale. Il peut, afin de conseiller le nouvel habitant dans son installation, lui faire part de sa propre expérience. Karine précise : *« les welcomers sont des loir-et-chériens d'adoption qui sont tombés amoureux du coin. Sans doute qu'ils ont vu d'autres lieux, mais c'est là qu'ils ont choisi de poser leurs valises, car ils s'y sentent bien. »* Grâce à la communication multicanale de l'agence (et à la publication du #fierduloiretcher destiné à interpeller), près d'une quarantaine de welcomers ont été sélectionnés dès la fin octobre. De différentes tranches d'âge, de typologie et sociologie variées, ils sont non seulement à l'image de ceux qu'ils accompagnent, mais ils permettent également de couvrir l'ensemble du territoire qui regroupe Mer, Contres, Vendôme, Blois...

**Job, Job, qui est là ?**

Parmi les nouveaux arrivants, on trouve majoritairement des jeunes de moins de 30 ans et des familles, d'où l'intérêt de proposer dès que cela sera possible des escapades et afterworks pour faciliter l'intégration. Le jeune public témoigne d'une volonté de reconnection avec la nature, une tendance à laquelle l'expérience du confinement n'est pas étrangère. Du reste, le bain de nature et la proximité avec la capitale font les atouts du département. *« Nos messages n'auraient pas été les mêmes si on n'avait pas eu la Covid, on se décomplexe par rapport à ça »* conclut Karine.

Tout en témoignant d'une volonté d'avancer main dans la main avec son cousin loirétain, Karine se fera une joie, via Be Lc, d'être ambassadrice du produit Jobpack sur d'autres territoires en France. Sur son département, l'objectif est de systématiser l'offre Jopack, c'est-à-dire qu'elle ne soit plus proposée à des cas exceptionnels mais courante. Tout le monde mérite d'éprouver la qualité d'un accueil exceptionnel en région !

A.B

# La filière vin recrute

**C'est par un film que le secteur viticole des vins du Val de Loire a choisi de communiquer. La vidéo *« Nos vignobles recrutent »* est déjà sur la toile et sensibilise aux différents métiers du monde du vin.**

Actuellement, un des sujets prioritaires de la filière est l'emploi. Les vignerons ne trouvent pas toujours facilement du personnel. L'idée de ce film est de mettre en avant la richesse des métiers de la viticulture. *« Nos entreprises viticoles sont en recherche constante de main d'œuvre. De nombreux emplois existent, la filière doit communiquer pour faire connaître ses atouts et la dynamique du film souligne la forte attractivité de la filière en tant qu'employeur »* indique François Cazin, président de la Fédération des Associations Viticoles du Loir-et-Cher.

L'originalité de cette création est l'aspect collectif. Les Fédérations des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire et de la Sarthe* (FAV 37-72) et du Loir-et-Cher* (FAV 41) ont travaillé ensemble sur ce projet. Et pour aller plus loin dans cette démarche, un site internet www.vignerons-de-la-touraine.com a été réalisé. De la vigne à la cave, du commerce au restaurant, les métiers du vin sont nombreux et variés. Afin de s'y retrouver dans le panel de ces métiers, le site présente des fiches métiers. Il paraissait également pertinent de présenter l'ensemble des formations et écoles de la région Centre-Val de Loire. Les offres d'emploi la filière viti-vinicole de la région sont aussi regroupées sur ce même lien.

© Emilie Dubyail

À l'heure des orientations, il est possible de croire que l'attractivité de la filière touchera les jeunes.

*Lien youtube* ***https://www.youtube.com/watch?v=j1qhWi27kCg***

S.M

*La Fédération des Associations Viticoles du Loir et Cher regroupe l'ensemble des syndicats de défense des AOC et des IGP du 41 : Syndicats des producteurs de vins d'AOC Touraine, Touraine Mesland, Touraine Oisly, Touraine Chenonceaux, Cheverny, Cour-Cheverny, Coteaux du Vendômois, auquel s'ajoute le syndicat des producteurs de vins d'Orléans/Orléans Cléry (45) et le syndicat des producteurs de vins d'AOC Valençay (36).

La Fédération des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire et de la Sarthe regroupe l'ensemble des syndicats des AOC et des IGP du 37 et du 72 : Syndicats des producteurs de vins d'AOC Touraine, Touraine Azay-le-Rideau, Touraine Amboise, Touraine Chenonceaux, Touraine-Noble-Joué, Vouvray, Chinon, Montlouis, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Bourgueil, Coteaux-du-Loir, Jasnières.

# Le plan de relance est aussi dans le pré

**La Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher a organisé une conférence en ligne pour présenter le volet agricole du plan de relance. Des appels à projets sont ouverts mais les premiers arrivés seront les premiers servis…**

Très centrée sur le volet industriel et l'activité des entreprises, la communication sur le plan de relance du gouvernement passe souvent sous silence le volet agricole du dispositif. Il n'est pourtant pas négligeable puisque le montant total réservé à ce secteur primordial s'élève à 1,2 milliard d'euros. C'est afin de mieux le faire connaître et surtout d'expliquer aux agriculteurs comment ils peuvent en bénéficier que la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher a organisé une conférence en ligne, ou *« webinaire »* (contraction de web et séminaire), le 8 janvier dernier. L'initiative a eu du succès puisqu'une soixantaine de personnes ont participé à cette présentation qui a donné lieu ensuite à des échanges sous forme de questions et réponses.

**Webinaire sur les nouvelles filières**

C'est Hélène Biraud, chargée de mission *« stratégie et innovation »* dans le pôle Hommes & Entreprises de la Chambre d'agriculture qui s'est chargée de l'organisation et de l'animation de ce webinaire. *« Il s'agit d'une méthode que nous utilisons de temps à autre pour communiquer en direction de nos adhérents et à laquelle nous avons de plus en plus recours depuis le premier confinement »* explique-t-elle. L'une des précédentes initiatives de cette nature avait eu lieu en novembre sur le thème des nouvelles filières agricoles pouvant être lancées afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs.

**La transition écologique prioritaire**

*« Les chambres d'agriculture ont été identifiées comme relais du ministère de l'Agriculture pour faire connaître le plan de relance dans sa dimension agricole et c'est une mission à laquelle nous sommes attachés »*, revendique Hélène Biraud.

Pendant environ 45 minutes, elle a présenté dans le détail les principales formes d'aides du volet *« transition agricole, alimentation et forêt »* en se concentrant sur les mesures actuellement ouvertes. Elles portent sur le renouvellement des agro-équipements nécessaires à la transition écologique et au changement climatique, les investissements productifs dans la filière graines et plants forestiers, et l'investissement dans les espèces riches en protéines végétales.

*Hélène Biraud, chargée de mission « stratégie et innovation » de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher a animé le webinaire.*

**Procédures en ligne**

Dans le détail, sont incitées par exemple la plantation de haies (700 km prévus en Centre-Val de Loire) ou l'acquisition de matériel nécessaire à la culture ou la récolte des légumineuses fourragères. *« Les participants ont été intéressés si l'on en juge par le nombre de questions posées,* commente Hélène Biraud. *Les questions portaient principalement sur le type de matériel financé, les niveaux de financement pris en charge, la lutte contre les aléas climatiques ou la production de protéines végétales ».*

Pour bénéficier des subventions du plan de relance agricole, l'essentiel des procédures se réalise en ligne sur les sites dédiés, accessibles depuis celui de la Chambre d'agriculture.

**20 à 40 % de subventions**

*« Les niveaux de prise en charge vont de 20 à 40 % de l'investissement en fonction du type de matériel,* précise Hélène Biraud. *Mais attention,* prévient-elle, *le budget n'est pas réparti par région ou département en fonction du nombre d'agriculteurs. C'est le principe du premier arrivé, premier servi, donc il est important de ne pas perdre de temps pour enregistrer sa demande ».*

Le webinaire a été enregistré et placé ensuite sur la chaîne YouTube de la Chambre d'agriculture où il peut être visionné en permanence. Une autre conférence en ligne sera programmée sur le thème particulier de la plantation d'arbres et de haies avec des spécialistes de la question.

B.G

> *« C'est le principe du premier arrivé, premier servi, donc il est important de ne pas perdre de temps pour enregistrer sa demande »*
>
> *Hélène Biraud*

## Des moyens de communication démultipliés

La Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher utilise un panel diversifié de moyens de communication pour informer ses ressortissants :

- Une newsletter mensuelle envoyée à 1 800 destinataires
- Le magazine trimestriel *« Terr'Actif »* trimestriel adressée aux 3 000 agriculteurs du département.
- Le site Internet pour l'actualité immédiate et les dossiers de fond, notamment sur les mesures liées à la crise sanitaire.
- Des courriers pour les ressortissants qui n'ont pas communiqué d'adresse de messagerie.
- Les réseaux sociaux

# Les fruits et légumes de printemps ont le vent en poupe !

Saviez-vous que près de 5 000 tonnes d'asperges vertes sont consommées en France chaque année ? Que chaque français mange environ 2,2 kg de fraises tous les ans ? Et saviez-vous également que le Loir-et-Cher fait partie des départements les plus productifs de ce fruit et ce légume de printemps ? La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher vous propose de découvrir ces produits locaux qui font la fierté de notre territoire !

**Des cultures exigeantes mais passionnantes**

La fraise et l'asperge verte sont des fruits et légumes disponibles à la consommation à l'arrivée des premiers beaux jours de printemps. Soutenues par des opérateurs économiques locaux, ces produits sont représentatifs de notre département mais leur culture nécessite l'investissement et la passion de nos agriculteurs.

*« L'asperge verte est une culture pérenne, installée pour huit à dix ans sur une exploitation. Cependant, c'est seulement à partir de la troisième année après la plantation que l'exploitant peut effectuer sa première récolte, il faut donc se montrer patient,* explique Céline Diard, responsable du pôle Légumes à la Chambre d'agriculture Loir-et-Cher. *La fraise de printemps quant à elle, est récoltée de fin avril à fin juin. C'est une culture qui nécessite quelques besoins en matériel, en main d'œuvre, et beaucoup de soin à la cueillette. En effet, c'est un fruit fragile qu'il ne faut pas abimer au ramassage ! »*

**Des produits caractéristiques de notre terroir**

Pour soutenir le développement de ces deux cultures, des filières locales se sont développées. Leur rôle est d'accompagner les producteurs au niveau technique avec le suivi des cultures, l'approvisionnement en matières premières mais également au niveau commercial.
Ainsi, la collecte s'effectue quotidiennement afin de proposer rapidement à la vente les produits. Les opérateurs commercialisent notamment ces produits sous des marques reconnues, gages de qualité, et représentatives de notre territoire : *Chambord* pour les asperges vertes et *Miam Miam Sologne* pour les fraises. Les productions sont vendues sur les marchés nationaux mais également en local, vente directe à la ferme ou sur les marchés.

**Alors à l'arrivée du printemps, faites-vous plaisir et consommez les fraises et asperges locales made in Loir-et-Cher, « *ça vaut le goût !* »**

## Des filières en recherche de producteurs

*« La fraise et l'asperge verte remportent un franc succès auprès des consommateurs mais également des restaurateurs. En Loir-et-Cher, nous sommes à la recherche de producteurs intéressés pour implanter ces cultures sur leurs exploitations car la demande est supérieure à l'offre, alors pourquoi pas vous ? »* précise Céline Diard.

*Vous êtes agriculteurs et vous êtes intéressés par la culture d'asperge verte et/ou de fraise ? N'hésitez pas à contacter les services de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, qui pourront vous accompagner dans l'implantation de votre atelier.*

***Contact : 02 54 55 20 00 ou accueil@loir-et-cher.chambagri.fr***

# Du pain sur la planche

À Lamotte-Beuvron, siège historique du Festival des Pains, l'École de boulangerie artisanale forme et accompagne des centaines de professionnels.

*« La boulangerie française manque de bras, tant du côté fournil que du côté magasin. »* Pour répondre à cette pénurie de main-d'œuvre, le groupement national des meuniers Festival des Pains a inauguré, en 2019, l'École de boulangerie artisanale, certifiée Qualiopi et ISO 9001, et forme 500 personnes par an grâce à ses 17 formateurs *« dont 5 Meilleurs Ouvriers de France prévus en 2022 »*, explique Franck Pichard, son responsable.

Depuis plus de 30 ans, *« nous sommes des spécialistes de la boulangerie artisanale et nos formateurs sont tous des professionnels qui vont aussi sur le terrain. Ils ont d'ailleurs tous eu leur entreprise. Nous pouvons ainsi accompagner nos stagiaires dans leur projet. Nous faisions déjà de la formation continue pour les clients du réseau depuis les années 90, mais en 2015 s'est posé la question de rénover ou agrandir nos locaux et de faire des formations pour les personnes en reconversion »*.

Ainsi, sur ses 450 m², cet organisme de formation accueille deux types de publics : les personnes en formation continue (production, vente) et les personnes en reconversion professionnelle de *« tous les horizons : personnes dans l'emploi mais, qui veulent changer de vie et demandeurs d'emploi qui souhaitent se réorienter (restaurateurs, mécaniciens, commerciaux de l'industrie, assureurs…) »*. Cette année, plusieurs formations sont programmées : reprise ou création d'une boulangerie qui *« aborde toutes les facettes du métier »* (techniques, technologie, hygiène, vente, gestion…) et également sur le management et la communication.
Cette école a également un rôle de conseil et effectue des diagnostics. Ce sont des *« audits qui sont effectués à la demande des artisans boulangers qui souhaitent avoir un avis externe sur leur façon de faire le commerce et/ou de produire »*, qu'ils soient ou non-clients du réseau.

Pour son responsable, le développement passera *« notamment sur la partie eLearning pour ce qui est faisable en distanciel. La crise sanitaire actuelle montre l'importance de ce service qui était déjà dans nos objectifs »*.

L.P

*Facebook : Ecole de Boulangerie Artisanale*
*Instagram : @ecoledeboulangerie*

## Dates de formation :

- Création/reprise d'une boulangerie, tous les mois (prochaines dates : **du 15 au 19 février, du 15 au 19 mars**…)
- Découverte de la vente en boulangerie **du 8 au 12 février**
- Aide boulanger **du 14 juin au 9 juillet**
- Initiation fournil **du 28 juin au 2 juillet**
- Snacking **les 20 et 21 avril**
- La viennoiserie **les 31 mai et 1er juin**
- Spécial épeautre **les 26 et 27 mai**
- Débuter avec les réseaux sociaux **les 18, 25 février et 11 mars**

***Autres dates sur https://www.ecoledeboulangerie.fr/index.html***

PUBLI INFORMATION

# Institution Sainte-Marie de Blois : « *APPRENDRE, AIDER, GRANDIR* »

**Nourries par une histoire originale qui s'inscrit dans la continuité de l'Esprit Madeleine Danielou, les équipes éducatives de l'institution Sainte-Marie de Blois accompagnent chaque jeune afin qu'il soit *« acteur de son bonheur »*.**

L'accompagnement pédagogique, pastoral et humain est une priorité. Au collège, un responsable par niveau de classe est en place pour une écoute attentive de chaque élève.
Depuis cette rentrée scolaire, l'uniforme est de mise : il est apprécié par les élèves et les familles.
Les inscriptions sont en cours et nous accueillons les familles en visio comme en présentiel.
Les portes de notre établissement seront ouvertes le 12 mars de 16h30 à 19h pour l'école primaire et maternelle (accueil pour le collège) et le 13 mars de 9h30 à 13h pour l'école et le collège.
À l'école comme au collège l'anglais est de mise dès la maternelle et les projets pédagogiques continuent : classe Cambridge de la 5ème à la 3ème, classe 6th grade en 6ème, les classes JO 2024 (label génération 2024 obtenu cette année), projet d'un voyage en Grèce à l'automne 2021, rencontre d'athlètes avec le comité olympique départemental.

Votre enfant est passionné par les sciences, la recherche : l'option Science + lui permettra d'approfondir et de découvrir (1h/semaine).
Projet numérique pour la prochaine rentrée : dans un premier temps 1 à 2 classes de 5ème seront équipées en numérique. Le but étant de doter la totalité du cycle 4 d'ici 3 ans. Un ordinateur (Chromebook) est remis aux élèves comme aux enseignants ; il est conservé tout au long de la scolarité afin de pouvoir réaliser un travail collaboratif tout au long de l'année, alléger les cartables (livres numériques), travailler en groupe même en distantiel. En cas de confinement l'élève pourra suivre son programme depuis la maison. Les inégalités face à l'équipement informatique de chaque foyer seront également ainsi réduites.

*33 rue du Bourg Neuf*
*41000 Blois*
*Visitez le site internet :*
***www.smb41.fr***

***Portes Ouvertes :***
***Vendredi 12 mars,***
*Ecole (16h30 - 19h)*
***Samedi 13 mars,***
*Ecole & collège (9h30 - 13h)*

---

# Le paradoxe nucléaire

**Alors que le Gouvernement prône la diminution du nucléaire et la croissance des énergies alternatives dans le mixte énergétique français, une étude de l'INSEE en Région Centre-Val de Loire vient d'être publiée. Elle a même été commentée en préfecture de région, rappelant le poids de la filière nucléaire dans notre économie régionale.**

Un peu comme un fait exprès, cette étude vient prouver s'il en était besoin, le poids énorme que représente cette filière en terme d'emploi. Pour ajouter à l'incompréhension des Français, « *le Grand Carénage* » bat son plein. Cette opération de révision et de remise à niveau des 56 réacteurs en service en France, a pour but d'en prolonger la durée de vie. De quoi s'interroger sur la finalité de cette étude, très complète au demeurant.

Le nucléaire est la première source d'électricité en France puisqu'elle produit 75 % du mixte. Elle est par ailleurs une énergie totalement décarbonée, raison qui fait d'elle sans doute la plus « *tolérée* » des énergies discutables. Quatre des cinquante-six CPNE, centres nationaux de production d'électricité, se trouvent en Région Centre sur les rives de la Loire. Belleville, Chinon, Dampierre-en-Burly et St-Laurent-des-Eaux.
Ensemble, ils génèrent 6 200 emplois, dont 95 % en CDI, directement liés à la production d'électricité. S'ajoutent 2 300 emplois indirects, générés par les commandes des 19 CPNE d'EDF aux centres d'expertise basés dans notre région : l'agence de maintenance thermique de Tours et l'agence Thermique de Montargis notamment.

**Le Nucléaire recrute**
Cette étude se base sur les données d'avant le grand carénage ; opération débutée il y a six ans déjà sur les réacteurs les plus gros, notamment en Normandie. L'opération nationale de maintenance s'est depuis déployée à Belleville l'an dernier. Dampierre, qui a quatre réacteurs, engage la sienne cette année à raison d'un réacteur par an. « *L'objectif,* explique Jean-Paul Combémorel, directeur régional EDF, *est de passer la durée de vie des réacteurs de 40 à 50 ans, puis de 50 à 60 ans* ». De quoi se demander où en est la politique de réduction du nucléaire.

Une chose est sûre, ces chantiers emploient pour certains jusqu'à 1 500 personnes de façon ponctuelle, durant six mois. EDF recrute pour cela souvent dans des métiers en tension, (électriciens spécialisés, soudeurs, plombiers, etc.) pour lesquels il faut anticiper les formations. « *Avec les CCI, Dev'Up, Pôle emploi…On a fait en sorte de sécuriser les compétences dont on a besoin,* explique J.-Paul Combémorel. *Ces salariés de très haute technicité, on peut les trouver ailleurs, dans la filière aéronautique notamment, avec laquelle nous sommes entrés en contact* ».

En Occitanie, là où se trouve Airbus, EDF s'est aussi rapprochée de la filière aéronautique et de ses 20 000 emplois, en difficulté en ce moment à cause du COVID. La centrale d'Agen dans le même temps a besoin de 1 000 à 1 500 techniciens supplémentaires. « *C'est une question de bon sens,* poursuit le directeur régional d'EDF. *Ne nous voilons pas la face, le nucléaire est une industrie peu attractive, et certains territoires de la région Centre sont eux aussi peu attractifs. Il faut lutter contre cela. Ajoutons qu'un tiers des emplois industriels de la région centre ont plus de 50 ans. La question n'est pas celle des formations, elles existent dans les CFA, la carte des formations est bonne. Mais encore faut-il les remplir* ».

Alors EDF recrute les 1 300 ingénieurs dont elle va avoir besoin en Région Centre, aussi dans les écoles comme l'INSA, Polytech, ou le lycée des métiers de Giens, qui sont déjà en conventions territoriale.

Qu'on se le dise, les centrales nucléaires sont là pour longtemps !

S.d-L

> *« Cette opération de révision et de remise à niveau des 56 réacteurs en service en France, a pour but d'en prolonger la durée de vie »*

# Une Fédération pour défendre les atouts du métier d'Agent Commercial

La profession d'agent commercial (non immobilier), parfois mal connue, est par définition synonyme d'indépendance, de liberté d'organisation et de confort de vie. Mais le statut peut aussi rimer avec isolement, c'est pourquoi existe la Fédération Nationale des Agents Commerciaux (FNAC) qui a pour vocation d'aider les adhérents grâce à l'expertise de ses équipes dirigeantes et aux différents conseils juridiques et fiscaux de ses partenaires. Rencontre avec Jean-Maurice Meyrault, président de la FNAC pour la Région Centre-Val de Loire.

Ayant effectué lui-même l'ensemble de sa carrière sous le statut d'Agent Commercial et maintenant retraité, Jean-Maurice Meyrault, a toujours la passion de ce métier et a à cœur de le faire connaître, de susciter pourquoi pas des vocations et d'aider les agents commerciaux déjà installés dans la région dans la réussite de leur carrière professionnelle. *« C'est un métier passionnant, qui offre une vraie liberté et avec un relationnel énorme affirme-t-il. Cependant, il faut bien-sûr être motivé et ambitieux pour remplir ses objectifs, mais aussi avoir des notions de comptabilité et de droit, ça demande une certaine polyvalence ».*

Assurant désormais la présidence de la section régionale de la FNAC, Jean-Maurice Meyrault et son équipe ont donc pour objectifs de défendre les intérêts des agents, les aider dans leurs démarches, les informer sur les évolutions juridiques et fiscales et les former aux évolutions de la profession. La chambre régionale organise régulièrement des réunions d'informations et de formations, avec ses nombreux partenaires : juristes, avocats, assureurs… et sur différents sujets comme la retraite des indépendants, la RGPD, des stages de remise à niveau du permis de conduire ou plus récemment toutes les informations sur les aspects juridiques et contraintes sanitaires liées au COVID-19.

*« Ces journées sont aussi un moment d'échanges et de réseautage entre les agents. Par secteur d'activités, ils se refilent les bonnes pratiques, les informations sur de nouveaux contrats potentiels… Ce sont des moments conviviaux et pratico-pratiques qui sont utiles et appréciés de nos adhérents »* affirme Jean-Maurice Meyrault pour conclure.

*Pour en savoir plus sur le statut d'agent commercial ou adhérer à la fédération :*
***FNAC Centre-Val de Loire***
*Jean-Maurice Meyrault*
*Tel : 06 50 55 89 68 - 06 09 40 79 20*

*Email : agentscocentre@gmail.com*
***www.agentcommercial.fr***

## Le statut d'agent commercial

- L'agent commercial est immatriculé au registre du commerce.
- C'est un intermédiaire de commerce, mandaté pour créer, développer et suivre une clientèle au profit de tiers (le mandant)
- Entrepreneur indépendant, ayant plusieurs mandants, il exerce sa profession sous forme de personne physique ou morale.
- Son chiffre d'affaires est composé de commissions

## La Fédération Nationale d'Agent Commercial (FNAC)

- Elle représente 110 000 agents au niveau national et compte plus de 1000 adhérents
- Un directoire et des délégués qui représente la profession au sein de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) et d'autres fédérations.
- Et 12 Chambres régionales avec à leur tête un Président Régional.

**Pour la Région Centre-Val de Loire :**
- Un Président régional
- Un bureau d'une dizaine de membres En charge de l'organisation (recrutements, formations, communication …)
- Près de 50 adhérents
- Un délégué par département en charge des relations avec leurs CCI respectives, la formation des impétrants au métier d'agent commercial et diverses animations :

45 Xavier De Fenoyl
41 Laurent Lechat
28 José Bérenguer
37 Alain Hugo
18 & 36 Pierre Dernoncourt

# 246 M€ déjà engagés dans le plan de relance régional

Le volet écologique représente près de la moitié des sommes engagées pour soutenir l'économie régionale. Les aides aux projets d'investissements industriels vont créer 1 500 emplois.

Près d'une centaine de personnes ont participé à la première réunion du comité régional du plan de relance le 19 janvier dernier. À bonne distance numérique pour la plupart, seule une dizaine de personnes étant présentes dans la salle Chateaubriand de la préfecture de région. Sous la triple présidence de la secrétaire générale aux affaires régionales, Edith Chatelais, du président du conseil régional, François Bonneau, et du directeur régional des finances publiques, Bruno Dalles, ce premier échange a été l'occasion d'établir un bilan des actions et des financements déjà engagés, et de faire intervenir plusieurs bénéficiaires.

*La réunion se tenait dans la salle Chateaubriand de la préfecture d'Orléans. Elle a été suivie par près d'une centaine de personnes en visioconférence.*

Comme l'a ensuite détaillé Simon Karleskind, le sous-préfet à la relance régionale, 246 M€ ont d'ores et déjà été mobilisés par l'État et ses partenaires pour soutenir une économie régionale ébranlée par les effets de la crise sanitaire.

**Trois grandes parts**

Ce « *gâteau* » des temps austères est divisé en trois grandes parts : l'écologie qui en constitue la plus importante avec 117 M€, la cohésion avec 93 M€ et la compétitivité pour 35 M€. Les fonds destinés directement à l'accélération des investissements industriels s'élèvent aujourd'hui à 44 M€ et vont permettre de créer 1 500 emplois.

Si l'on regarde un peu plus dans le détail de chaque part, les actions à caractère écologique concernent la rénovation énergétique des bâtiments (78M€) et le déploiement de technologies vertes dans les entreprises (29M€).

Au rayon compétitivité, c'est le plan de relance pour l'industrie qui mobilise les principaux capitaux (13M€), une part revenant à la culture avec la rénovation des trois cathédrales régionales pour près de 12 M€. La conservatrice régionale des monuments historiques, Anne Embs, est d'ailleurs intervenu pour donner des précisions sur la restauration de la cathédrale de Chartres.

Enfin le volet cohésion recouvre les mesures en faveur de l'emploi : 30 M€ pour l'aide à l'embauche des jeunes, 7,65 M€ pour le FNE Formation, et 36 M€ pour les formations au déploiement de la fibre optique.

> *« 54 000 entreprises régionales ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant total de 311 M€ »*

**Deux chefs d'entreprise témoignent**

Plusieurs témoins sont venus ensuite apporter des éclairages sur certaines actions entreprises. Olivier de Soras, responsable du patrimoine et de l'immobilier de l'État, a annoncé que 220 projets de rénovation de bâtiments publics avaient été sélectionnés représentant 91 M€ de travaux dont l'enseignement supérieur pour 48 M€.

Deux chefs d'entreprise ayant bénéficié du fonds de soutien à l'industrie ont livré leur témoignage. David Burnel, le président du fabricant de porcelaine Pillivuyt de Mehun-sur-Yèvre (Cher) a annoncé un investissement dans une ligne de pressage robotisée et numérique permettant de gagner environ 40 % de productivité.

**Plan Marshall de guerre économique**

Dominique Renaudat, président de Spema à Issoudun (Indre), entreprise de mécanique de précision travaillant pour l'aéronautique et l'automobile, a fait état d'une baisse d'activité de près de 30 % depuis mars. L'aide du fonds de soutien à la filière aéronautique va être consacrée à la robotisation de machines de contrôle et d'usinage.

Pour le directeur régional des finances publiques, Bruno Dalles, il est indispensable d'aller vite dans une logique de « *plan Marshall de guerre économique* ». Il a indiqué que 54 000 entreprises régionales avaient bénéficié du fonds de solidarité pour un montant total de 311 M€.

Concernant l'avenir, le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a exprimé des inquiétudes vis-à-vis des entreprises dépendant des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, ainsi que pour l'emploi des jeunes.

Un état des lieux plus précis pourra être fait lors de la prochaine réunion du comité régional qui se tient tous les trois mois.

B.G

# La CMA « Ose » le changement

**Les chambres de métiers et de l'artisanat ont acquis leur nouveau statut de chambre consulaire régionale au début du mois de janvier. En Région Centre-Val de Loire, l'installation officielle a été actée lors de l'assemblée générale du 11 janvier.**

Ce n'est une surprise pour personne, la chambre de métiers et de l'artisanat est désormais une chambre régionale. La réorganisation des six chambres départementales en CMAR, engendre certes des modifications dans la gestion de l'institution, mais sûrement pas dans les services rendus aux 54 000 entreprises concernées. Les élus qui ont mené cette réforme depuis le début de la présente mandature (2017-2021), se veulent rassurants à ce sujet.

**C'était écrit**

Dès 2007, avec la RGPP, révision générale des politiques publiques, puis 2012, la modernisation de l'action publique, la régionalisation des chambres de métiers était connue. Les chambres allaient devoir se réformer. La loi PACTE a fini d'imposé le changement. C'est donc au 1er janvier que devait s'opérer la mue.

C'est fait, mais sans grand changement, du moins en vitrine. Il y aura toujours six CMA locales, que l'on appelle désormais des agences départementales, et une direction centrale qui reste à Orléans. Gérard Bobier reste président régional jusqu'à la fin de la mandature, en octobre 2021, date de nouvelles élections. Nouvelle recrue en revanche, en la personne de Yves Tomasi, qui devient secrétaire régional et mènera l'installation des services.

« *Les axes fondamentaux ne changent pas,* rassure Gérard Gautier, premier vice-président, *mais il y aura plus de prospective, de qualité et de proximité dans les territoires. Nous ferons en sorte qu'il y ait une offre globale de services, performants et flexibles sur les territoires. Quant aux partenariats institutionnels, ils ne changeront pas* ».

Yves Tomasi, lui, parle en gestionnaire : « *L'objectif,* dit-il, *est de rationaliser le fonctionnement et la gestion, on s'attend à ce que l'État diminue les dotations. Une fois passée la phase de transition, on aura une phase de développement* ». Gérard Gautier rassure : « *la nouvelle organisation se fait à effectifs constants, ce qui ne veut pas dire que personne ne bouge. Certains collaborateurs pourront changer de métier ou de service* ».

**Rassembler pour mieux accompagner**

« *La ruralité de l'artisanat est indispensable* », insiste Gérard Gautier, qui milite pour une osmose entre les villes-centre et les communes avoisinantes. « *Les métropoles sont des porte-voix fort, mais n'efface pas la force des petites communes,* poursuit Gérard Gautier. *Notre organisation en réseau, avec les permanences locales, est prévue pour apporter les mêmes services sur tous les territoires* ». Dans l'idée de solidarité des territoires, la CMA Régionale veut promouvoir un développement équilibré de l'artisanat sur le territoire. De nouveaux « *développeurs* » iront sur le terrain, à la rencontre des chefs d'entreprise.

Avec cette réforme qui arrive en période de crise, l'artisanat reste sous perfusion mais se porte ainsi plutôt bien. Pas ou peu de fermeture, des apprentis en nombre constants ou presque. De quoi donner à la première entreprise de France la force « *d'Oser* », comme le dit son slogan.

Quoi qu'il en soit, dit Gérard Gautier : « *la régionalisation, ce n'est pas un pas en arrière, plutôt deux en avant* ».

S.d.L

## La CMA Régionale en chiffres

54 000 entreprises artisanales
80 000 salariés
7 000 créations par an
6 400 apprentis formés
96 élus, 12 membres de bureau
600 collaborateurs salariés

# Les experts-comptables alignent 50 idées pour la relance

À la suite d'une enquête auprès de leurs adhérents, les experts-comptables formulent 50 propositions pour favoriser la relance économique. « Il y a urgence », estime le président régional Eric Gernez.

*« Certaines des mesures que nous proposons sont urgentes et doivent être appliquées sans tarder si l'on veut vraiment relancer l'activité économique »*, annonce Éric Gernez, le président de l'ordre des experts-comptables du Centre-Val de Loire. Parmi ces mesures prioritaires figurent l'attribution de l'indemnité partielle de chômage aux dirigeants ; l'ouverture du fonds de solidarité aux entreprises créées en 2020 et 2021 ; l'exonération fiscale des bénéfices mis en réserve pendant 5 ans ou incorporés au capital ; et l'isolement comptable de la dette Covid afin de pouvoir l'étaler pendant 5 ans.

**7 000 réponses à l'enquête**

Ces propositions ne sont pas nées de l'imagination de quelques dirigeants. Elles sont issues d'une consultation nationale auprès des 21 000 experts-comptables de l'hexagone et de l'outre-mer. *« Nous sommes en relation directe quotidienne avec les entreprises et nous connaissons donc parfaitement non seulement leur situation comptable, mais aussi leurs difficultés et leurs attentes »*, ajoute Éric Gernez.

La consultation a porté ses fruits, car 7 000 personnes ont répondu, soit le tiers des effectifs de la profession ce qui constitue un retour très représentatif. Le questionnaire, mis en ligne de la mi-décembre à la mi-janvier, a recueilli les idées des experts-comptables pour favoriser la reprise économique. Ils ont été imaginatifs puisque des dizaines de propositions ont été formulées. Après analyse et regroupement, c'est un catalogue de 50 mesures que propose la profession des experts-comptables afin de favoriser le rebond de l'économie.

**Force de proposition**

*« Ces propositions vont être soumises aux pouvoirs publics au niveau national par notre Conseil supérieur et nous en assurons la diffusion dans chaque région »* explique Éric Gernez. *« Notre objectif n'est pas de remettre en cause les décisions du gouvernement dont nous reconnaissons qu'elles sont très importantes, poursuit-il. Il s'agit plutôt d'apporter des idées complémentaires correspondant aux attentes exprimées par nos clients entrepreneurs. Nous voulons être force de proposition et non pas rester cantonnés dans l'image passive que l'on nous donne trop souvent »*.

*Éric Gernez a été élu à la présidence de l'ordre des experts-comptables de la région Centre-Val de Loire en décembre dernier.*

Le document de présentation des 50 propositions réserve également un chapitre aux constats effectués par les experts-comptables sur l'activité économique en général et selon différents secteurs d'activité. Ils ont constaté à fin novembre dernier une baisse de 22 % du chiffre d'affaires des TPE et PME avec des chutes de plus de 86 % dans le secteur de la restauration, de la coiffure, et de 75 % dans le commerce de vêtements.

**Une présence régionale**

*« La situation est encore très tendue pour bon nombre d'entreprises régionales,* confirme Éric Gernez. *Il va y avoir encore des caps difficiles à passer et notre métier consiste à conseiller et accompagner pour trouver les bonnes solutions à mettre en œuvre »*.

Au niveau régional, l'ordre des experts-comptables recouvre désormais l'intégralité de la région administrative du Centre-Val de Loire. Eric Gernez a pris en décembre la succession d'Olivier Mioche à la présidence de l'ordre qui compte 450 adhérents.

B.G

> *« Nous voulons être force de proposition et non pas rester cantonnés dans l'image passive que l'on nous donne trop souvent »*
>
> *Éric Gernez, président de l'ordre régional des experts-comptables*

## 10 propositions prioritaires

Parmi les 50 propositions formulées par les experts-comptables, une dizaine sont considérées comme devant être mises en place rapidement :

- Faire bénéficier les dirigeants de l'indemnité partielle de chômage
- Ouvrir le fonds de solidarité aux entreprises créées en 2020 et 2021 ayant racheté un fonds de commerce ou ayant investi avec recours à l'emprunt.
- Exonérer (IR et IS) les bénéfices mis en réserve et conservés pendant 5 ans ou incorporés au capital dans la limite de 50 000 € par an.
- Isoler, dans les comptes, la dette « Covid » pour identifier les entreprises viables afin de permettre l'étalement des dettes « Covid » jusqu'à 10 ans,
- Permettre l'ouverture libre des commerces 24 h/24 h et 7 j/7 j sans conditions.
- Mettre en place des incitations pour flécher l'épargne vers la consommation.
- Passer d'une fiscalité punitive à une fiscalité incitative vers les secteurs d'avenir (développement durable, numérique…).
- Créer un dispositif d'amortissement de 85% sur 9 ans (type Périssol) pour relancer le bâtiment.
- Généraliser sur tout le territoire national l'équivalent du Crédit d'impôt « Corse » en 2021.
- Exonérer les heures supplémentaires de l'ensemble des cotisations sociales, tant salariales que patronales, et en les défiscalisant en totalité.

# Accompagner la création d'entreprises sociales, sociétales, solidaires et environnementales : cinquième appel à projets d'Alter'Incub

Alter'Incub est le premier incubateur d'innovation sociale en région Centre-Val de Loire. Il accompagne la création d'entreprises pleinement ancrées dans les champs économiques dédiés à l'intérêt collectif, au plus près des nouveaux besoins liés à l'évolution de notre société. Alter'Incub lance, jusqu'au 15 février, un appel à projets.

Alter'Incub est un incubateur d'entreprises qui relèvent de l'innovation sociale et environnementale. Il accompagne des projets de création d'entreprise, portés par un individu, une collectivité, une association, une équipe de recherche, un collectif... qui se placent au service de l'intérêt collectif et du territoire. Depuis leur émergence jusqu'à leur concrétisation. Le projet doit apporter des solutions, se démarquer par sa finalité (sociale, sociétale ou environnementale) et reposer sur un modèle économique pérenne et une dynamique collective. *« L'innovation sociale, c'est la réussite économique au service de l'intérêt général,* indique-t-on chez Alter'Incub. *Elle répond à des besoins sociaux environnementaux peu ou mal satisfaits. »*

© tirachardz - Freepik

**Un nouvel appel à projets**

Le cinquième appel à projets d'Alter'Incub Centre-Val de Loire, dédié aux projets d'entreprises socialement innovants, est actuellement ouvert et se clôturera le 15 février 2021.

**Pour candidater, il suffit de déposer un dossier auprès de l'incubateur de son territoire ou via le site internet https://cvl.alterincub.coop**

Les candidats retenus présenteront leur projet à un jury qui en étudiera la faisabilité et déterminera leur feuille de route durant l'incubation.
Cette dernière, d'une durée totale de 12 à 18 mois, s'organise en deux phases. C'est un accompagnement sur-mesure, alternant temps individuels et collectifs pour favoriser les échanges, construit autour de trois piliers : la dynamique collective, le suivi régulier et la mobilisation d'expertises et de réseaux.

Pour donner toutes leurs chances aux projets retenus, Alter'Incub s'appuie sur un réseau d'experts et de partenaires locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation (collectivités, services de l'État, structures d'accompagnements, réseaux associatifs et/ou coopératif, financeurs...) et accompagne les porteurs de projets dans la recherche de financements.

*« Ma candidature à Alter'Incub ? C'est d'abord la volonté d'être accompagné dans un processus d'entrepreneuriat social,* réagit Cédric Blum, qui a créé les Cycloposteurs. *Le milieu de l'économie sociale et solidaire est riche et complexe et pouvoir échanger avec des professionnels engagés et des pairs porteurs de projet est un réel atout. »*

Et si le meilleur marieur était l'expert-comptable ?

**REPRENEURS, ACQUÉREURS, INVESTISSEURS,**
faites-vous connaître auprès des experts-comptables !

En vous inscrivant sur leur plateforme dédiée à la reprise,
les experts-comptables vous mettront en relation avec leurs clients cédants.

**Déposez votre annonce sur**
**business-story.biz/reprise**

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Orléans

# Les solidarités sans jugement

© Standret - Freepik

Non, les réfugiés ne quittent pas leur pays de gaîté de cœur, non les enfants ne comparaissent pas chez le juge par plaisir, et oui les personnes qui portent un handicap ont quelque chose en plus, mais pas toujours ce que l'on croit.
Ce dossier est construit avec les acteurs des solidarités, souvent surpris qu'on s'intéresse à leur activité. Élus, chefs d'entreprises, acteurs de terrains, salariés ou bénévoles, ils étaient libres d'en parler, ou pas. Des gens vrais, légitimement fiers de ce qu'ils font, heureux qu'on s'intéresse à la cause des êtres les plus fragiles ; ravis qu'on mettre le doigt sur leur immense fragilité.
Bien entendu le dossier n'est pas exhaustif, tant les besoins sont eux aussi immenses. Pas question non plus de distribuer des bons et des mauvais points. La solidarité est une vertu que chacun conjugue à la hauteur de ses moyens.

## Famille : guérir avant de protéger

Pour la solidarité avec la famille, c'est toute la société ou presque qui se met en mouvement. Si les conseils départementaux en sont les chefs de file, ils comptent sur une collaboration sans faille avec les hôpitaux, l'éducation nationale et la justice des mineures quand l'adolescent fait de mauvaises rencontres. La détresse familiale est souvent tragique. La solidarité est le seul remède.

Si la famille est la première cellule de la société, il lui arrive bien souvent d'être malmenée. De longue date, les Conseils départementaux ont la charge de porter la politique d'aide et d'accompagnement familiale. Le Loir-et-Cher a d'ailleurs été retenu parmi les départements pilotes pour la stratégie nationale de la protection de l'enfance. *« C'est grâce au fait que nous avions décidé de conduire une politique de prévention, la préférant à la protection »*, explique Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental en charge des affaires familiales. *Il a fallu pour cela que nous changions d'architecture »*. Le département est donc entré dans une phase de travail très en amont de ce qui se fait habituellement. En partenariat avec les acteurs habituels que sont l'Éducation nationale, la justice infantile, la CAF et le tissu associatif. Andréa Maillier est directrice du service Enfance Famille au conseil départemental du Loir-et-Cher : prévenir, c'est être en capacité de détecter très tôt ce qui va dysfonctionner. Cela commence avec les mamans fragiles, avant même leur accouchement. Il faut écarter les difficultés sociales et les carences éducatives. C'est ce que l'on appelle la prévention maternelle et infantile.

**Prévenir, c'est éduquer**

Il y a pour cela des permanences où les familles sont accueillies. Des sages-femmes et des conseillères conjugales sont à leur écoute, prônant la non-violence, l'égalité et le respect ; des valeurs fondamentales souvent oubliées dans certaines cellules familiales.
*« Il y a des indicateurs qui ne trompent pas,* poursuit Andréa Maillier, *comme la déclaration de grossesse d'une femme seule de 18 ans. Les clignotants s'allument invariablement. Il y aura ensuite les certificats de santé à 8 jours, puis 8 mois et 9 mois de grossesse, qui nous diront aussi s'il y a lieu de s'alarmer pour la santé de la mère ou de l'enfant »*. Chaque année, ajoutons cinq-cents interventions de sages-femmes auprès de mamans qui font un point prénatal au 4ème mois. Les interventions préventives se font aussi dans les écoles maternelles, où sont détectées les difficultés d'apprentissage, les troubles de la vue et les signes d'une éventuelle maltraitance. Les médecins libéraux et hospitaliers sont aussi des réseaux d'alerte incontournables.
*« La solidarité se joue à tous les âges de la vie,* observe Magalie Chevreau, adjointe à la direction de l'enfance. *Il peut s'agir de soutien ponctuel à la formation d'un enfant, des frais de garde si la famille est en difficulté, le RSA bien sûr, mais aussi l'aide d'un travailleur social pour aider à la gestion quotidienne de la maison : réveil, toilette, courses, etc »*.
Pour ces actions de grande proximité et presque d'intrusion dans la famille, les conseils départementaux conventionnent avec l'ADMR qui met à disposition l'équivalent

de 14 000 heures de techniciens d'intervention sociale. Et cela peut aller jusqu'à imposer un éducateur qui va établir un cadre éducatif. *« L'enfant a besoin de limites et de cohérence,* insiste Andréa Maillier, *ce qu'il n'a plus quand il n'y a pas d'autorité à la maison ».* Alors le conseil départemental fait le pari de la thérapie familiale, affronte les séparations conflictuelles, les violences verbales et physiques, l'éducation délétère. Autant de maux que l'enfant encaisse et reproduira sans doute. *« Nous faisons le pari de l'avenir,* conclue Florence Doucet. *80 agents sont dédiés à la solidarité avec les familles, 230 assistants familiaux et travailleurs sociaux, cinq maisons de cohésion sociale et 23 services habilités pour l'hébergement. »*
Ajoutons la création prochaine d'une structure d'accueil pour les enfants porteurs de handicap. Le cahier des charges est en cours d'écriture, l'appel à projet devrait être officialisé au mois de juin.

© Jcomp - Freepik

# Assistants familiaux, les départements recrutent

**Les départements recrutent et forment des assistants familiaux. Cinquante pour le seul Loir-et-Cher. Dans le Loiret, ils sont déjà trois-cents, qui accueillent plus de six-cents enfants.**

La protection commence par faire en sorte que les enfants restent au domicile familial, avec si besoin une surveillance par des éducateurs spécialisés. *« L'idée est de garder le lien le plus possible avec le ou les parents »* explique Alexandrine Leclerc. Mais les cas les plus complexes sont pour certains à la limite de l'éducation, de la justice, voire de la psychiatrie.

Alors pour décliner la stratégie nationale de la protection de l'enfance, les partenaires ont été consultés : psychiatrie, ARS, tribunal d'instance, URIOPS, PJJ (protection judiciaire de la jeunesse)…

On commence par créer de nouvelles places en centre d'action sociale précoce, créer des pôles *« ressource handicap »* avec la CAF et l'ARS pour les enfants de moins de 6 ans. *« Il faut agir vite, insiste Marc Gaudet, président du Conseil départemental, avant que les jeunes dont il est question, ne versent dans la délinquance ».* Alors les départements recrutent tout au long de l'année, de nouvelles *« familles d'accueil »* (ou assistants familiaux). Ceux qui existent déjà ont légitimement besoin de souffler quelques jours. D'où l'idée d'un dispositif de répits pour sécuriser les parcours. Le département du Loiret recrute donc de nouveaux assistants familiaux. *« Pour l'heure, nous n'avons réussi qu'à compenser les départs en retraite. L'objectif est d'en recruter pour atteindre 400 ».*

*Alexandrine Leclerc, vice-présidente du conseil départemental du Loiret, en charge de la politique familiale.*

Les conseils départementaux votent des budgets importants pour former et rémunérer ces familles. *« C'est un vrai métier,* insiste Marc Gaudet. *Soixante heures de formation sont dispensées avant le premier accueil, puis l'obtention d'un diplôme d'État ».*

Pour tout savoir, taper *« Assistant familial »* dans un moteur de recherche. Vous y apprendrez quelles sont les qualités requises et les formations à suivre.

# Nicolas Perruchot : Les politiques des départements, politique des solidarités

**Trois questions :**

***Les solidarités sont au cœur de la politique des départements, quelles sont vos priorités locales ?***

*En tant que chef de file des solidarités, le département accompagne les Loir-et-Chériens à tous les âges de la vie : de la grossesse à la vieillesse. L'accompagnement de la perte d'autonomie est un de nos axes de travail importants. Nous avons bâti pour 2021-2025 un schéma d'organisation sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il s'agit, pour cette période, d'un document directeur et stratégique d'aide au pilotage et à la décision des politiques départementales. Ce schéma précise la nature, le niveau et l'évolution des besoins de la population ; il met en lumière les perspectives et objectifs d'amélioration de l'offre et élabore les principes de collaboration avec nos partenaires. Enfin, la santé de tous est également prioritaire. Le plan, « Le 41 en bonne santé – 2021-2026 », a pour ambition de valoriser les atouts du Loir-et-Cher pour faire venir et faire rester les professionnels de santé, d'offrir une meilleure lisibilité et coordination des actions de politiques d'offre de santé, et d'inciter à la mise en œuvre de réponses complémentaires pour un exercice innovant de la médecine.*

*Nous avons également à cœur de développer des outils pour permettre à tous les Loir-et-Chériens d'avoir accès à nos services, déposer des demandes d'aides, suivre l'évolution de leurs dossiers. La mobilité est parfois un frein pour les habitants, nous devons donc innover et développer des solutions pour être en proximité avec l'ensemble du territoire. Le développement de la fibre est une des priorités pour permettre un suivi des bénéficiaires.*

***Quelles sont les nouvelles solidarités qui se font jour chez vous ?***

*Nous constatons une hausse sensible du nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ces derniers mois en lien avec la crise sanitaire. Le taux d'augmentation des foyers bénéficiaires pour l'année 2020 (de décembre 2019 à décembre 2020) est de 10,77 %. Il est de 10,87 % pour le nombre d'individus. Pour accompagner vers l'emploi ces personnes et plus largement toutes les personnes en recherche d'emploi, notre dispositif JOB 41 est un levier majeur.*

*Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher.*

***Les budgets sont difficiles à tenir pour les collectivités, au-delà même de la crise sanitaire, comment gérez-vous la demande croissante des prestations ?***

*Le budget du conseil départemental de Loir-et-Cher est de 430 M€. Les solidarités représentent 60 % de nos dépenses avec en premier lieu celles liées à l'accompagnement des personnes âgées et, à l'insertion, l'action sociale (17 % du budget pour chacune de ces deux missions), puis aux personnes en situation de handicap, et à l'enfance et la famille (13 % également pour chacune de ces deux missions). Ces budgets sont en augmentation régulière, une augmentation à laquelle nous arrivons pour le moment à faire face grâce à une gestion efficace de nos finances. Notre exercice 2020 a évolué au cours de l'année passée avec des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire (16M€) et, malgré des perspectives incertaines, notre budget 2021 voté en décembre dernier est offensif et permet de maintenir les ambitions portées dans notre projet de mandat « Loir-et-Cher 2021 » : mieux servir et accompagner les Loir-et-Chériens, innover dans nos politiques sociales, soutenir la ruralité et investir pour l'avenir. Il est du devoir de la sphère publique de favoriser les conditions propices au soutien de notre territoire. L'équilibre de notre budget 2021 devra s'appuyer sur un recours plus prononcé à l'emprunt et sur une dégradation mesurée, mais inévitable, de notre capacité de désendettement. Les Loir-et-Chériens doivent bénéficier de services de proximité et d'infrastructures à la hauteur de leurs attentes.*

> *« Mieux servir et accompagner les Loir-et-Chériens, innover dans nos politiques sociales, soutenir la ruralité et investir pour l'avenir »*

# MNA, solidarité majeure

**Quitter son pays et ses parents pour trouver refuge ailleurs n'est pas enviable. Quoi que l'on pense des intentions des demandeurs d'asile, il faut comprendre la détresse, et l'appréhender pour apaiser les douleurs. Comprendre les ressorts de l'exil, pour tendre la main tout en restant ferme avec la loi, car cette solidarité a un prix.**

Les mineurs non accompagnés (MNA) relèvent, comme tout autre mineur en danger, de la protection de l'enfance, qui est une compétence départementale. Comme l'explique la Cour des Comptes régionale qui vient de publier son rapport quant à la gestion de ces migrants, *« avant d'entrer dans le dispositif d'aide sociale à l'enfance (ASE), ils font l'objet d'une mise à l'abri et d'une évaluation qui doit permettre d'établir, et leur minorité, et leur isolement »*. Le nombre de jeunes se disant mineurs et non accompagnés, a augmenté de manière significative sur l'ensemble du territoire national, à l'image du département du Loiret. Ce dernier a accueilli 130 personnes en 2016, 904 en 2017 et 1 274 en 2018 (pour comparaison, le Loir-et-Cher en compte 134 en ce début d'année). *« Ils sont toutefois beaucoup moins nombreux que par le passé,* explique Alexandrine Leclerc, *vice-présidente du conseil départemental du Loiret, en charge de la politique familiale. Alors qu'on en recevait jusqu'à 12 par jour, ils ne sont plus que 3 ou 4 par semaine à chercher asile »*.

Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, la création du fichier national de renseignement. Un fichier sur lequel sont consignées toutes les visites (d'ordre médical, social et psychologique) qui prévalent pour déterminer la minorité ou non de l'individu qui sollicite son installation en France. Cela évite qu'un demandeur, une première fois reconnu majeur et donc refoulé, tente sa chance dans les autres départements de l'hexagone. (Pour se faire une idée, en Loir-et-Cher, sur 195 MNA qui se sont présentés, 126 se sont vu opposer un refus de prise en charge après évaluation). La deuxième raison est le choix du Loiret de ne plus héberger la totalité des MNA dans des hôtels orléanais. La perspective pour un réfugié de se retrouver à Ouzouer-sur-Loire, est évidemment moins attrayante. Enfin, la crise sanitaire mondiale rend les déplacements plus risqués et sans avenir. Ces trois raisons font aussi que le budget du département dédié à cette cause est en chute sensible, passé de 12M€ en 2018 à 9,3M€ en 2019.

© Freepik

> *« Les jeunes Français ne se rendent pas toujours compte de la chance qu'ils ont »*

**Des enfants en mission**

Les mineurs qui se présentent sont investis d'une mission. Ils viennent seuls en Europe, dans l'espoir d'étudier, d'apprendre un métier et à terme de gagner de l'argent pour l'envoyer à la famille restée au pays, souvent en Afrique sub-saharienne, en Syrie ou en Lybie. *« C'est une charge affective extrêmement lourde pour eux,* insiste Alexandrine Leclerc, *ils ont la responsabilité de réussir dans le pays qui les accueillera »*.

Alors, être reconnu mineur est une première chance. Car en France, la prise en charge des enfants, d'où qu'ils viennent, est obligatoire par l'aide sociale à l'enfance. Mais les réseaux de passeurs le savent et se sont organisés pour les faire venir par vagues, de préférence sans papiers pour semer le doute. À nous d'être juste. Car le mineur pris en charge est hébergé dans une famille ou en centre d'accueil. Il suivra des cours de français, et ira dans un CFA ou une école, avec un maître d'apprentissage en entreprise. C'est tout un réseau qui joue la solidarité.

L'individu majeur reçoit quant à lui moins d'égards. Il est aussi suivi, mais par la justice. Deux ans de procédure en général, pendant laquelle il n'a qu'une attestation provisoire de séjour. Pas de droit de travail, pas de ressource non plus. Le mineur qui a commencé ses études a donc tout intérêt à ne pas flagorner, car à sa majorité, s'il montre sa bonne volonté, il sera accueilli par la France et sa mission sera remplie pour sa famille.

**Le PARI d'avenir**

Le Département du Loiret a initié en juillet 2020 un Parcours Autonomie Réussite Insertion, le PARI. L'objectif est double : prolonger l'accompagnement des jeunes passés par les services de l'enfance, et à leur majorité leur offrir les conditions nécessaires à leur inclusion sociale et professionnelle.

Le PARI s'adresse aux plus motivés, engagés sur la voie de l'autonomie et de l'insertion. Ces derniers rencontrent pourtant parfois des difficultés pour concrétiser leur projet, en raison d'une précarité sociale ou financière.

L'accompagnement proposé se veut global, mais adapté à chaque situation. Il peut comprendre un hébergement, l'aide d'un référent, et même une bourse de 450 € par mois, jusqu'à ce que le jeune retrouve des ressources suffisantes.

Cela permet au bénéficiaire de poursuivre sa scolarité ou une formation, et d'accéder à un emploi.

Le bilan est sans appel : 178 jeunes ont intégré le PARI au 1er septembre 2020 dont 27 sortants de l'ASE (l'aide sociale à l'enfance) et 151 MNA. Un peu moins de la moitié poursuivent à ce jour leur scolarité, un tiers est en formation, 10 % en recherche d'emploi, dix autres pourcents travaillent.

Parmi les 27 jeunes sortis du dispositif, près de 80 % ont un emploi et un logement.

Pour l'année 2021, 3,6M€ devraient être consacrés à ce dispositif et seront présentés au vote lors de la prochaine Session départementale.

# Handicap, et si seulement

**S'il est un dossier compliqué, c'est bien celui du handicap. Ce n'est pourtant pas faute d'y mettre les moyens, financiers et humains. L'Etat bien sûr, mais aussi les conseils départementaux, les MDPH, l'ARS, les CFAS, l'Éducation nationale et les AESH sans oublier le FIPHFP et l'AGEFIPH. Autant d'acronymes abscons qui sont à l'image de la question quand on y est confronté.**

Christian Braux est conseillé départemental du Loiret, délégué au Handicap. Membre de la commission famille depuis 1994 et lui-même concerné au premier chef. Il considère aujourd'hui qu'il s'agit moins de créer de nouvelles places que de fournir un service adapté. *« Il faut plus de fluidité et moins de délais d'attente »* dit-il. Pour le seul département du Loiret, plus de 1 700 personnes en situation de handicap plus ou moins sévère, attendent de l'aide. Elles résident dans des établissements spécialisés, voire médicalisés, des foyers ou des IME. Malgré cela, les places manquent encore, alors que le Loiret investit : 2M€ d'investissement seront votés au budget 2021. En 2016, était née la maison départementale de l'autonomie ; guichet unique pour ouvrir un dossier ou engager des démarches. Prochainement, il aidera la rénovation du foyer de vie des Amis de Pierre à Orléans. La première pierre sera posée en février. *« On travaille aussi avec les bailleurs sociaux,* explique Christian Braux, *pour que les logements soient adaptés dès leur construction et pour tendre vers le logement inclusif ».* En 2019, le Loiret a même adopté la démarche *« Territoires 100% Inclusifs ».*

© Freepik

**L'inclusif à la mode**

*« Inclusif »*, le mot est dans l'air du temps pour ne pas dire à la mode. Il traduit la volonté d'intégrer naturellement quelqu'un avec ses différences. *« L'intention est bonne mais insuffisante, au point où nous en sommes,* explique Véronique, maman d'un enfant handicapé de 20 ans. *En France,* poursuit-elle, *le handicap est un chemin parallèle, quand il est celui de la normalité dans d'autres pays. Oui, il y a des progrès, mais aussi un manque cruel de logique pour penser le parcours de chacun. En Belgique, des maîtresses spécialisées vont dans les écoles, contrairement à la France où l'on emmène les enfants dans des établissements spécialisés. La France est truffée de normes et de lois inadaptées ».* Alors les associations déplacent des montagnes et vont chercher l'argent où il est. *T'Libre Max, J'm mon enfant différent,* ou encore *Les Amis de Pierre,* pour ne citer que celles-ci.

> *« En France, le handicap est un chemin parallèle, quand il est celui de la normalité dans d'autres pays »*

Le transport, la garde, l'accompagnement et l'enseignement sont autant de difficultés qui ne trouvent pas toujours de solution. Christian Braux le sait bien, lui qui fut à l'origine de l'ouverture, en 1998 de l'institut médico-éducatif *« Cigale »* à La Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret. *« Je veux faire évoluer plus encore les services et l'accueil,* dit-il, *c'est une politique majeure des départements pour apporter plus encore ».* En plus de l'investissement, le Conseil départemental du Loiret vote en Février un budget de 83M€ de fonctionnement, pour financer les journées en établissements spécialisés et la gestion à domicile de la perte d'autonomie.
Christian Braux en convient, *« il faut faire en sorte que le regard de tous change sur le handicap ».* Véronique va plus loin, *« en plus des lourdeurs administratives, il faut se justifier, presque s'excuser ».*

Alors devant l'immensité de la tâche, on peut se dire *« et si seulement »*…

# Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité : informer ; accompagner ; sensibiliser et améliorer

L'APIRJSO LA COURONNERIE gère un service médico-social à vocation régionale : le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité. Cette structure de proximité unique en France délivre une information complète, neutre et objective en lien avec la surdité à toute personne, entendante, malentendante ou sourde, particulier ou professionnel.

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité (CAIS) est destiné à informer les personnes sourdes ou malentendantes ainsi que toutes celles qui gravitent autour d'elles (milieu professionnel, médical, services publics...). Il les accompagne en mettant à leur disposition une équipe pluridisciplinaire composée d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'une médiatrice sociale, d'une secrétaire-documentaliste et d'une conseillère technique (qui gère les équipements qui peuvent leur faciliter la vie au quotidien, comme un réveil ou un téléphone vibrant ou lumineux). Il mène des actions de sensibilisation auprès des administrations, des centres de formations, des écoles, collèges et lycées, des entreprises et des associations... et il participe à l'amélioration de l'accessibilité du logement et en entreprise. « *L'objectif du CAIS est de travailler avec et pour les personnes sourdes ou malentendantes afin qu'elles soient reconnues comme des citoyens à part entière* », déclare l'équipe du CAIS. « *Le service intervient sur toute la région Centre-Val de Loire* », précise Kristof Colliot, responsable Communication de l'APIRJSO LA COURONNERIE.

**Des outils d'accompagnement et d'éducation concrets**

Afin de faciliter les échanges entre les professionnels entendants de la région Centre-Val de Loire (pompiers, agents d'accueil, infirmiers, enseignants...) et les personnes sourdes communiquant grâce à la langue des signes française, le CAIS a créé des mini-dictionnaires répertoriant les mots les plus souvent utilisés dans divers secteurs d'activité : les CAISignes. Quatre tomes (financés grâce à l'agence régionale de Santé) ont pour le moment été publiés en fonction des besoins du territoire : Les mots d'usages ; La santé (avec bientôt un ajout en lien avec la Covid) ; Les pompiers et La logistique (en lien avec l'entreprise Amazon). « *Il s'agit d'outils collaboratifs : la contribution de chacun permettra de créer de nouveaux tomes, sur le travail ou la maternité par exemple* », explique-t-on au CAIS.

Autre outil d'accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes : le CAIS mobile. Il s'agit d'un minibus aménagé qui permet de délocaliser l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes. « *Nous nous déplaçons avec le minibus pour aller à la rencontre des personnes qui en ont le plus besoin* », indique Kristof Colliot. Le véhicule a été inauguré par Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, il y a un peu plus d'un an.

Le CAIS a créé un outil pédagogique étonnant ! Deux mètres de haut sur quatre de large pour cette oreille gonflable géante ! « *On entre dans le conduit auditif et on peut découvrir la façon dont l'oreille est construite et fonctionne* », expose Kristof Colliot. Dès que la conjoncture le permettra, elle sera présentée sur différents forums d'information.

*Plus d'informations sur le site* ***https://cais-centre.fr***

> « *L'objectif du CAIS est de travailler avec et pour les personnes sourdes ou malentendantes* »

# EACVL : des investissements matériels et humains qui paient

**Les choses bougent pour l'Entreprise Adaptée Centre-Val de Loire (EACVL). De nouveaux aménagements et contrats, de nouvelles activités et perspectives qui permettent à la structure de regarder l'avenir avec optimisme.**

Les mois passent et l'EACVL change ! De nombreux investissements et développements ont été réalisés dans les ateliers : d'abord, la création d'une salle dédiée à l'activité de soufflage-aspiration. *« Nous avons des demandes de plus en plus importantes de la part de nos clients pour ce genre de prestations »*, explique David Languille, directeur. Ensuite, l'acquisition de nouvelles lignes de conditionnement en U et l'installation de douze tables de travail adaptées (réglables en hauteur et orientables) pour plus d'ergonomie et de confort pour les salariés. Des aménagements qui paient ! En effet, l'EACVL multiplie les contrats : remplissage de flacons de shampooing ; de boîtes de talc ; de sachets avec opercule pour le secteur pharmaceutique, de bouteilles de parfums et même… d'huile de figue pour l'agroalimentaire ! Par ailleurs, l'entreprise vient d'être retenue sur appel d'offres par un grand nom de l'industrie cosmétique. *« Cela nous permet d'avoir une visibilité sur toute l'année 2021 et nous amène des perspectives très intéressantes, surtout dans le contexte actuel. »* D'autres acteurs de l'industrie cosmétique du bassin orléanais sont en contact avec l'EACVL. *« C'est très bien pour nous de développer des partenariats locaux. Pourquoi chercher ailleurs quand il y en a tant à proximité ? Nous souhaitons privilégier les circuits courts. »*

### Une bonne visibilité sur les mois à venir

La partie cosmétique s'étoffe et s'élargit au secteur pharmaceutique. Plusieurs commandes sont en cours. *« La conjoncture est compliquée,* commente David Languille. *On vit avec un risque de confinement permanent. La plupart des commandes est reportée au mois d'avril. Notre activité sur le gel hydro-alcoolique et les lingettes désinfectantes nous permet de survivre. De grands noms de l'industrie nous font confiance. La tendance actuelle est donc plutôt positive avec un bon prévisionnel mais nous restons prudents. La Covid reste un élément très perturbateur de notre activité, en termes d'approvisionnement et de commandes clients. »*

Néanmoins, le directeur voit l'avenir avec optimisme : les investissements réalisés et ceux en cours permettent à la structure de répondre immédiatement à des besoins nouveaux et d'étoffer son activité. De plus, le fait d'être en cours de certifications Ecocert et ISO 14001 lui permet de garantir un niveau de prestation toujours optimal. *« Des audits ont lieu tous les ans, il nous faut donc être bons tout le temps ! »*

Entreprise adaptée... Jamais l'EACVL n'a aussi bien porté son nom ! *« Nous nous adaptons à toutes les demandes de nos clients, à leurs besoins, leurs exigences, et le taux de satisfaction est plutôt élevé ! Nous trouvons des solutions à toutes leurs problématiques, avec toujours le même leitmotiv : tout est possible ! C'est une grande force. En un an, il y a eu beaucoup de changements ici : machines ; salles, activité... Et, pourtant, les équipes sont restées motivées, prêtes à relever toute sorte de défis ! Elles s'investissent et s'épanouissent. C'est quelque chose de moteur et de facilitateur face aux différentes demandes que peuvent formuler nos clients. Et c'est cela qui rend mon rôle de dirigeant plus facile. »*

L'EACVL peut encore absorber de l'activité. *« Nous avons encore des choses à montrer, et une fois que c'est fait, en général, c'est un client de gagné ! Il faut que nous fassions connaître davantage les compétences et le savoir-faire de nos salariés. Nous avons su développer de nouvelles activités et fidéliser nos clients. Ils ont les produits et les idées, nous faisons le reste. Il n'y a pas de petits clients, pas de petites séries. »*

2021 sera une année charnière pour l'EACVL. Elle devrait lui permettre d'atteindre le niveau d'activité et de performance qu'elle ambitionne d'atteindre depuis ses débuts.

eacvl la force du handicap
Imprimerie
Cosmétique
Restauration
Siret : 837 628 239 00027 - TVA Intra FR13 837 628 239

David LANGUILLE
Directeur de Site
06 17 73 19 51
25 Rue du Paradis - 45140 Ormes
Suivez-nous sur EACVL

# Solidaire de nos aînés

**Elle est loin l'époque où les parents étaient naturellement accueillis chez les enfants pour finir leur vie. L'espérance de vie a transformé les relations générationnelles. Alors on a inventé la maison de retraite, puis l'EHPAD. C'est une autre forme de solidarité qui s'exprime désormais, confiée aux conseils départementaux.**

Dans la société, la solidarité la plus visible est sans doute celle qui s'exprime envers les personnes âgées. Mais selon l'INSEE, une personne est âgée dès l'âge de 60 ans ! Un peu jeune, au regard des progrès de la médecine. Car l'espérance de vie va bien au-delà ; elle ne cesse d'ailleurs de progresser. En trente ans, elle est passée de 76 à 87,5 ans. On parle donc maintenant d'EVSI, espérance de vie sans incapacité, qui est en France de 65 ans. Ce sont donc les vingt dernières années de notre vie qui mobilisent les Conseils départementaux dans leur mission d'accompagnement des *« anciens »*.

Cette modification de la pyramide des âges fait que les institutions ont revu leur copie. Le Loiret par exemple, déploie son *« Plan Bien vieillir »*. Il s'agit de reconstruire ou de rénover les vingt-deux *« maisons de retraites »* publiques du département. Car le terme lui-même n'est plus approprié, on parle désormais d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. On entre en effet en EHPAD le plus souvent à 82 ans pour une durée moyenne de 18 mois. Les pensionnaires sont alors en perte d'autonomie et ont besoin d'un suivi médical. *« Il faut donc restructurer ces établissements pour qu'ils répondent aux nouveaux besoins du moment »*, explique Alexandrine Leclerc, vice-présidente du conseil départemental du Loiret, en charge de la question. Les appartements meublés ont de moins en moins court, et sont reconfigurés en studios de 20m², plus modestes mais parfaitement adaptés aux besoins médicaux. *« Toutefois,* insiste Alexandrine Leclerc, *l'accompagnement consiste à aider les personnes âgées à rester dans l'environnement qui leur est familier, et ce, le plus longtemps possible. On vieillit mieux chez soi, avec un accompagnant et un suivi médical adaptés, souvent jusqu'à 80 ans »*. Les personnels de l'aide à domicile sont formés à cela et déployés sur le terrain. Puis se pose la question de la dépendance, due aux maladies sévères, souvent neurodégénératives. Le Plan Loiret bien vieillir mobilise globalement 23M€ d'investissement et 71,6M€ de fonctionnement pour 2021. Des sommes considérables qui permettent d'héberger dans de bonnes conditions, mais aussi de former et de salarier les professionnels qui prennent soin de cette tranche de la population.

© rawpixel - Freepik

*« Les départements n'ont pas à proprement parlé de salariés dédiés à cette cause,* détaille Alexandrine Leclerc. *Mais ils financent la solidarité »*. Financement d'associations de terrain, comme l'ADMR familles rurales, la plus connue sans doute. Aux côtés de l'ARS, les départements participent au financement de des aides-soignants, médecins et infirmiers, ainsi que des personnels d'entretien qui interviennent dans les EHPAD, à l'hôpital et à domicile.

# E2C, le droit à l'erreur

**Nées en 1995, les E2C, Écoles de la deuxième chance, accueillent chaque année en France près de 15 000 jeunes sans qualification. Orléans a ouvert la sienne il y a tout juste dix ans, dans les locaux d'un ancien collège. *« Un 14 février,* se souvient François Guerrier, son président, *jour de la St Valentin »*. Sans doute un clin d'œil à l'amour de son prochain !**

L'École de la 2e Chance s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. À ces jeunes, cabossés par la vie, comme on dit, est donné une seconde chance. Ils sont le plus souvent en échec scolaire et sont recommandés par les Missions locales, les services sociaux et le bouche à oreille.

Tout commence par un entretien avec un jury, qui cherche à détecter leur motivation avant toute chose, pour orienter les candidats vers une formation professionnelle. Il faut souvent avant cela, procéder à un nouvel apprentissage des savoirs de base : lire, écrire et compter. Le parcours, très individualisé, débute en janvier et s'étale sur 38 semaines entre l'école et l'entreprise. *« Les premiers jours sont fondamentaux,* explique la directrice Nathalie Lapertot, *consacrés à la détection des forces et des faiblesses de chacun, à créer la cohésion du groupe et le respect mutuel »*. L'école accompagne la construction du projet professionnel, l'accompagnement social et la recherche d'un stage ou d'un emploi.

*Nathalie Lapertot et François Guerrier, tandem gestionnaire d'une école atypique.*

Le rôle des entreprises est fondamental puisqu'elles conditionnent la réussite du projet. La Poste, Suez, Ikéa, Véolia ou EDF, mais aussi des artisans comme Hani Peinture. Elles sont plus de 800 dans le fichier de l'école, toutes en mesure d'accueillir ces jeunes. Cette étape franchie, il ne reste plus qu'à trouver les places en CFA.

Tout cela a un coût, assumé par les Régions, l'État et les métropoles.

*« Il n'y a pas de diplôme à la clef,* précise encore Nathalie Lapertot. *Le graal, c'est le job et le retour à une vie sociale »*.

La Mairie d'Olivet a pris en stage puis embauché un SDF aux espaces verts, *« faut-il parler de solidarité ou de normalité »*, s'interroge la directrice, qui ne voit là que la normalité. Ni l'école, ni la collectivité n'en font la publicité. Cette solidarité discrète s'opère pourtant au quotidien.

# Je suis riche, et alors ?

**Les entreprises sont elles aussi solidaires, et souvent sans fanfare. À l'instar des plus grandes, qui bien sûr ont les moyens d'agir. ENGIE et EDF sont de celles-là.**

Engie est active partout dans l'hexagone, aux côtés des populations les plus défavorisées. *« On ne se force pas,* assure Sabine Guillien, déléguée régionale Centre-Val de Loire. *La solidarité est depuis toujours dans nos gènes, et pas que ceux des dirigeants. Les salariés abondent volontairement aux projets locaux de la Fape, la fondation agir pour l'exclusion et l'emploi ».* Une fondation qui a permis, encore récemment, d'acheter du matériel d'espaces verts pour une association d'insertion de publics fragiles. Localement, à bien y regarder, ENGIE est partout, et une fois encore, sans esbroufes. On la retrouve au sein de l'ASELQO, association de quartiers orléanaise. Souvenir ému de Sabine Gillien : *« Je me souviens d'avoir emmené 150 gamins fêter Noël à Chambord. Leurs yeux et leurs rires me disaient que c'était le voyage de leur vie ».* Plus récemment, dans le contexte Covid, le groupe énergéticien était au pied de l'hôpital d'Orléans en participant au financement de l'espace Feel-good pour aider au bien-être des personnels soignants.

*Sabine Guillien, déléguée régionale Centre-Val de Loire.*

La Fondation ENGIE, elle, accompagne les projets nationaux. Beaucoup ayant été abandonnés en 2020, elle a redéployé ses budgets inutilisés au profit notamment de l'APHP. Elle a ainsi permis l'achat de respirateurs ou de plateaux repas pour les aides-soignants.
Actuellement, Engie tend la mains aux étudiants, aux côtés de l'association O'Sem qui distribue des produits de première nécessité, une aide alimentaire ainsi que l'achat de matériel informatique, casques et tablettes pour suivre les cours en visio. *« Notre idée est souvent de faire en sorte d'établir ou de renouer le lien entre les jeunes en détresse et le monde de l'entreprise »,* poursuit Sabine Guillien.

# Chapeau bas !

Pour EDF, l'idée n'est pas si différente. Jean-Paul Combémorel, directeur régional, vient de signer avec l'école de la deuxième chance de Tours, la création d'un nouvel espace pédagogique, *« le learning lab »,* qui met à la disposition des stagiaires des outils numériques à distance. *« L'objectif est de lutter contre l'exclusion numérique »,* explique-t-il. Aux premières heures de la crise sanitaire, EDF a établi un fonds de solidarité, déployé par ses directions régionales, en lien notamment avec les associations de réinsertion. *« Ce n'est pas à Paris que se décident les coups de pouce donnés à Romorantin ou Châteauroux, poursuit Jean-Paul Combémorel. La fondation a décentralisé ses choix et ses actions solidaires ».* Concernant le retour à l'emploi, les anciennes responsabilités de service public d'EDF perdurent. *« Cela fait sens pour l'entreprise elle-même, et pour son personnel ».* En 2020, par le biais de la Fondation Groupe EDF (dont Yann Leborgne est le correspondant en Région), EDF a consacré 66K€ en région centre pour une douzaine de projets, et au bénéfice d'une centaine d'associations.

*Thibault Coulon, conseiller métropolitain Tours Métropole et Jean-Paul Combémorel, directeur régional.*

*« Au-delà de cette action exceptionnelle,* précise Yann, *nous nous concentrons sur trois axes : l'inclusion, l'environnement et l'éducation ».* Cela comprend par exemple le soutien au Comité régional handisport avec l'idée du sport pour tous, et le soutien d'handi athlètes de haut niveau comme Marie-Amélie Le Fur et Manon Genest.

Les sites industriels d'EDF engagent en plus des actions de solidarités : Secours Populaire, Restos du cœur, aide aux entreprises adaptées ou Téléthon…).
Certains diront que ce n'est là que de la communication, mais à en juger sur le terrain, on a envie de dire *« qu'importe ».* Si la solidarité a un prix, et que les entreprises les plus riches l'assument, c'est autant d'actions solidaires qui trouvent le soutien dont elles ont besoin. Alors chapeau bas, continuez !

# La main tendue d'Emmaüs

Catherine Depaz est présidente de la communauté d'Emmaüs à Ormes dans le Loiret. Une communauté qui compte soixante-dix compagnons dont une soixantaine d'actifs, cinq retraités qui vivent encore sur place, et six enfants de compagnons. L'association emploie également quatre salariés, dont une assistante sociale à plein temps (ce qui n'est pas anodin). Ajoutons les bénévoles qui participent aussi aux travaux habituels.

*« Notre raison d'être est la solidarité et l'aide aux plus démunis,* explique Catherine. *On accueille les personnes qui en font le choix ; pas dirigées par les services sociaux. L'accueil est inconditionnel, sans distinction de sexe, de religion, ou d'ethnie ».* Autrement dit, tout le monde est accepté, y compris les sans-papiers, de Mongolie, du Maghreb ou d'Arménie. Le plus souvent des cabossée de la vie qui ne demande qu'à reconstituer une famille. Seule exception : les mineurs isolés et les justiciables. *« Le principe est de ne pas juger, poursuit Catherine, on tend la main à ceux qui toquent à la porte. »*

Ici, pas de contrat de travail, Emmaüs France est un *« organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire »*. On y prône l'autonomie par le travail. La communauté scelle un contrat moral avec les personnes accueillies. À chacun ses compétences : menuiserie, électricité, vente, comptabilité, ménage, qu'importe. Chacun fait sa part, à la hauteur de ses moyens, et touche pour cela une allocation mensuelle de 400€/mois, en plus du gîte et du couvert, de quoi mener une vie digne.

La communauté vit grâce aux produits de ses ventes, sans subventions. Ce serait même plutôt l'inverse puisqu'Emmaüs apporte son soutien à d'autres causes caritatives. La Croix-Rouge sollicite parfois une aide pour ses maraudes. Quand les acteurs sociaux du département mettent un logement à la disposition d'une famille démunie, cette dernière n'a bien sûr ni meubles, ni linge, ni vaisselle. Elles sont alors invitées à venir choisir et Emmaüs livre ensuite gratuitement.

© Gaëla Messarli

*Catherine Depaz.*

> *« Notre raison d'être est la solidarité et l'aide aux plus démunis. On accueille les personnes qui en font le choix »*

**Jusqu'au bout**

À l'heure de la retraite, quand le corps est fatigué et ne peut plus remplir le contrat, aux émoluments d'Emmaüs se substitue une retraite pour laquelle la communauté a cotisé.

*« Le turn-over est très faible,* observe la présidente. *Certains sont là depuis quinze ans et ne se voient pas travailler ailleurs ».* Et si certains s'en vont à la retraite, d'autres restent dans leur famille d'accueil, parfois jusqu'à leurs derniers jours. Vingt-cinq d'entre eux sont même enterrés dans une concession d'Emmaüs. L'Abbé Pierre n'avait surement pas imaginé que la solidarité se joue autrement que jusqu'au bout du parcours.

***Dossier réalisé par Stéphane de Laage***

# 5e édition “AVEC OU SANS FILS”

Biennale internationale de marionnettes en Région Centre-Val de Loire, du 2 au 20 février sur le territoire vendômois et en région Centre-Val de Loire.

Venez découvrir à tout âge la richesse et la diversité de la création de la marionnette, à travers 22 spectacles de France et d’ailleurs (Belgique, Espagne, Israël, Norvège, Pays-Bas…) du 2 au 20 février sur le Territoire Vendômois et sur l’ensemble de la Région Centre-Val de Loire, grâce à la participation de 19 structures partenaires.

Une centaine de représentations dans la Région Centre-Val de Loire.
3 expositions.
Un projet régional avec la marionnette “Tantôt”.

*Programme complet*
***sur lhectare.fr***

# Le département au chevet du monde associatif

En 2020, la crise sanitaire a contraint 65 % des associations loir-et-chériennes à cesser ou réduire considérablement leurs activités. 90 % d’entre-elles ont été obligées d’annuler ou de reporter un ou plusieurs événements. Certaines structures fragilisées sont dans des situations financières difficiles. Dans ce contexte, le département de Loir-et-Cher a décidé de mettre en place pour 2021 une aide exceptionnelle en direction des associations : le fonds d’appui et de relance pour la vie associative (FAREVA). Ce fonds est doté d’un montant de 200 000 €.
Le dispositif FAREVA est ouvert en priorité aux associations déjà accompagnées par le département de Loir-et-Cher pour compenser un déficit lié à l’impact de la crise sanitaire et maintenir les emplois éventuels au sein des structures.

**Conditions d’éligibilité :**
• Seules les associations loi 1901 sont éligibles. Les structures doivent avoir leur siège dans le Loir-et-Cher et justifier d’une existence juridique d’au moins deux ans.
• L’aide apportée est une subvention exceptionnelle de fonctionnement pouvant concerner le fonctionnement général de l’association.
• Une association ne peut bénéficier qu’une fois d’une aide FAREVA au titre de l’année 2021.

Le FAREVA peut être octroyé pour compenser partiellement un déficit. Soit l’association connaît une perte de recettes sur le dernier exercice pouvant mettre en péril son équilibre financier ; soit elle possède un niveau de trésorerie ne lui permettant pas d’absorber le déficit sur le dernier exercice. L’aide du département peut aller jusqu’à 20 000 € pour les associations ayant des salariés, et jusqu’à 10 000 € pour celles sans salarié.

**Les demandes se font en ligne, à partir du mardi 19 janvier, sur services.departement41.fr**

Tous les dossiers complets au 15 février 2021 seront soumis, après instruction, à la commission permanente du 15 mars 2021 ; les dossiers reçus après cette date seront examinés à la commission permanente d’octobre 2021, en fonction des crédits disponibles.

# Hommage

*« Nous avions déjà bouclé notre édition de janvier, quand nous avons appris la disparition brutale de Fernand Piaroux, survenue à l’âge de 75 ans. Avocat au barreau de Blois de 1972 à 2005, passionné de photographie, de littérature et de son territoire (et plus particulièrement de l’histoire de sa commune de cœur, Cheverny), Fernand a collaboré pendant plusieurs années avec L’Épicentre. Il écrivait et décryptait notamment pour nous l’actualité juridique, faisant écho à sa carrière professionnelle.*
*Récemment, il avait publié un nouvel ouvrage “Parenthèse blaisoise - Un lieu, un jour, une heure...” préfacé par*

*Alain Souchon (lire notre édition de décembre 2020).*
*La rédaction et toute l’équipe de L’Épicentre présente ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »*

# Tout part d'une rencontre avec… La rentrée littéraire de janvier 2021 Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

La rentrée littéraire de janvier 2021 voit fleurir sur les tables de la librairie des textes sensibles et émouvants. J'ai eu envie de vous décrire, pour chacun, l'un de ces petits voyages intimes que l'on fait tous quand on se saisit d'un livre presque malgré soi. On est attiré par le titre, le nom de l'auteur, on découvre la dédicace (qui parfois est sur une page blanche en toute fin de texte), on trouve les citations au début du livre qui donnent des pistes (on les appelle épigraphes), on lit la première phrase du roman (on la nomme incipit), on feuillette au hasard (mon hasard à moi se posera en haut de la page 21…), on cherche de quoi il sera question et quelle histoire nous happera. Vous voilà dévoilé mon rituel. Quel est le vôtre ? Me suivrez-vous dans ces aventures que sont les rencontres avec ces objets merveilleux, ces essentiels de nos vies, les livres ? À vous de lire !

## « Tes ombres sur les talons »

### de Carole Zalberg (Grasset)

La lumineuse Carole Zalberg dédie ce roman *« aux morts sans visage »*. Elle commence par *« Mehdi n'a pas assez vécu pour savoir qu'il meurt »* et aussi par *« J'avais longtemps eu une foi aveugle en mon avenir »*. Page 21 elle écrit *« J'avais lu les livres et engrangé tout le savoir nécessaire à mon intégration sans me douter que ce serait par le corps qu'au début en tout cas, je me noierais. Même au pays des intellectuels, on est regardé avant d'être écouté »*. Il sera question de radicalisation, de rêves déçus. On lira l'histoire de Mélissa qui ne trouve pas sa place après un parcours sans faute, qui tombera entre les mains d'un gourou, ira jusqu'au drame absolu avant de se regarder en face, en pleine conscience, pour se réinventer.

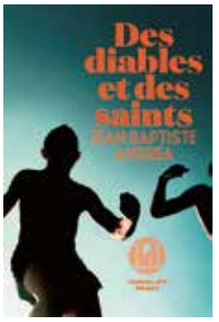


## « Des diables et des saints »

### de Jean-Baptiste Andrea (L'Iconoclaste)

L'auteur qui fut en sélection du prix Emmanuel Roblès pour *« Ma reine »*, dédie (en fin de roman) son texte à *« Gérard P. et à tous ceux qui n'ont pas pu s'échapper. »* Mais au tout début nous lisons la partition de l'Adagio sostenuto de la *sonate au Clair de lune de Beethoven* (une merveille que vous réécouterez, c'est certain). Il commence par *« Vous me connaissez. Un petit effort, souvenez-vous. Le vieux qui joue sur ces pianos publics, dans tous les lieux de passage. »* Il écrit page 21 *« - Dans l'andante de la n°15, le rythme est essentiel. Tu vois comment elle s'appelle ? »*. Il sera question d'enfance orpheline et d'amour en fuite. On lira une longue histoire qui a commencé il y a cinquante ans dans un orphelinat lugubre. On y croisera des diables et des saints. Et une rose.

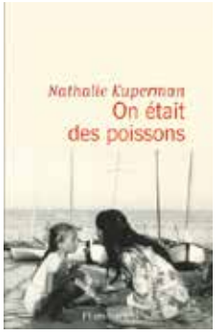


## « On était des poissons »

### de Nathalie Kuperman (Flammarion)

Nathalie Kuperman dédie son roman à *« Alix et Carlotta »*. Elle commence par *« On était des poissons »*. Page 21 elle écrit *« Ma mère dormait encore. Elle avait rejeté les draps et je voyais ses fesses. Sa robe de plage s'était relevée. J'avais envie de parler à mon père. Et à Tatiana. Je pensais que j'étais amoureuse de Tatiana (…) »*. Il sera question d'enfance bousculée. C'est poignant. Et réparateur. On lira l'histoire de la petite Agathe, 11 ans, échouée avant la fin de l'année scolaire sur une plage de la Côte d'Azur avec une mère follement excentrique et psychiquement instable. Bien des années plus tard, elle comprendra ce qu'a voulu lui dire sa mère cet été-là et qui semblait si urgent…

## « La brûlure »

### de Christophe Bataille (Grasset)

*« Pour Maguelone, et merci à Philippe, le grimpeur d'arbre »* sont les derniers mots de ce livre. *« On peut mettre un immense amour dans l'histoire d'un brin d'herbe »* de Gustave Flaubert en est l'épigraphe. L'auteur commence par *« Notre chambre ouverte est le cadre, et dans ce cadre, les années. »* Page 21 il écrit *« Le soir je suis rentré, dans l'atelier derrière la maison. Je me suis assis sur une caisse. Les mains noires d'huile. Des copeaux partout. La chaîne cassée de la tronçonneuse. »* Il sera question d'Amour, tout particulièrement pour les arbres, et aussi de celui qui unit un homme et une femme, dont on entendra les deux voix tour à tour. On lira l'histoire de celui qui grimpe aux arbres et se fait attaquer par des frelons asiatiques. Apocalypse et poésie.

## « La familia grande »

### de Camille Kouchner ( Seuil)

L'autrice, dont tous les médias parlent en ce moment, dédie son livre *« à Marie-France, pour Tasio, Elsa et Elias, et tous leurs cousins et cousines. »* Elle cite Victor Hugo *« Et mon cœur est soumis, mais n'est pas résigné. »* Elle commence par *« Ma mère est morte le 9 février 2017. Toute seule à l'hôpital de Toulon. »* Elle écrit page 21 *« (…) mois de juillet avec notre père. Rares moments où elle conduisait sur de longues distances. Bien obligée. »* Tout le monde sait de quoi il sera question. Une histoire d'inceste dans un milieu bourgeois et branché. Ce sera l'histoire de la fille de Bernard Kouchner, nièce de Marie-France Pisier, dont le beau-père, Olivier Duhamel, a violé son frère jumeau dans l'adolescence. C'est aussi l'histoire des dommages collatéraux engendrés par ces actes frappés de silence et d'interdit.

## « Kuessipan »

### de Naomi Fontaine (Legba)

LEGBA : La collection de poche de Mémoire d'encrier

Le titre sur la première page est *« Kuessipan À toi »*. L'autrice dédie son texte *« à ma mère qui a déchiffré, à Lucille pour son amitié, à Marcorel, ma poésie »*. Elle commence par *« J'ai inventé des vies. L'homme au tambour ne m'a jamais parlé de lui. J'ai tissé d'après ses mains usées, d'après son dos courbé. »* Page 21 elle écrit *« Les routes ne se ressemblent pas. Celle qui mène vers le nord. Celle qui nous ramène à contresens. »* Il sera question de la grandeur d'un peuple oublié et de condition humaine. On lira l'histoire du quotidien d'une réserve amérindienne au travers d'une suite d'instantanés d'existence, de ressentis et d'émotions vécus par des hommes ravagés par la drogue et l'alcool, des femmes fières et fortes. Le premier roman de cette jeune autrice québécoise a été merveilleusement adapté au cinéma.

## « Le parfum des fleurs la nuit »

### de Leïla Slimani (Stock, Ma nuit au musée)

L'autrice, prix Goncourt 2016, dédie son roman à Jean-Marie Laclavetine et Salman Rushdie. Elle cite Anton Tchékhov *« Là où il y a de l'Art, il n'y a ni vieillesse, ni solitude, ni maladie et même la mort n'est plus que la moitié d'elle-même »*. Elle commence par *« La première règle quand on veut écrire un roman, c'est de dire non. »* Page 21 elle écrit *« (…) l'art contemporain. Je n'y connais pas grand-chose. Je m'y intéresse peu. Non, ce qui m'a plu dans la proposition d'Alina, ce qui m'a poussée à l'accepter, c'est l'idée d'être enfermée. »* Il sera question de l'autrice, de la solitude, du mouvement, du voyage, de l'intimité, de l'identité. On lira ce qui agite la pudique Leïla tout au long d'une nuit blanche à la Pointe de la Douane, à Venise. Elle dira ce qu'écrire est de silence et de secrets indicibles.

## « Ce matin-là »

### de Gaëlle Josse (Notabilia)

Gaëlle Josse dédie son roman *« à ceux qui tombent »*. Elle cite Charles Dickens *« Nous ne devrions jamais avoir honte de nos larmes, car c'est une pluie qui disperse la poussière recouvrant nos cœurs endurcis. »* Elle commence par *« Ce 2 juillet 2006, au soir The End s'affiche en noir et blanc sur l'écran de la télévision (…) »*. Page 21 on lit *« douze ans plus tard, ce 8 octobre 2018, Ce matin-là, à sept heures trente, au jour montant, la voiture de Clara n'a pas démarré. Rien à faire. »* Il sera question de burn-out et de main posée sur l'épaule. On lira l'histoire de Clara 32 ans, qui n'en peut plus, et vivra un grand désordre qui modifiera ses impressions et sentiments. Elle fera des rencontres. Elle repensera à ses idéaux oubliés. Une histoire porteuse d'espoir, universelle et minuscule.

# Le conseil départemental **recrute et forme**

*Ensemble, protégeons l'enfance*

**DEVENEZ**

**ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)**

**Contactez-nous** au

**02 54 58 41 90**

**info.assistantfamilial@departement41.fr**

© Mizina

Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

**departement41.fr**